

AUDIENCE AU CONSEIL DE LA NATION

M. NASRI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE PARTICIPANTS AU 17^E CONGRÈS EURO-AFRICAIN D'ALLERGOLOGIE ET D'IMMUNOLOGIE CLINIQUE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, dimanche, une délégation de médecins et d'experts participant aux travaux du 17^e congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, indique un communiqué du Conseil.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 7 Muhharam 1448 - 22 Juin 2026 - N° 1330 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

LA ZLECAF, UN ATOUT POUR DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE



Des intervenants ayant pris part, dimanche, à un colloque national tenu à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed ont mis en exergue la nécessité de consolider le commerce intra-africain et d'exploiter pleinement les possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), perçue comme un instrument stratégique au service de la diversification de l'économie nationale.

P.2

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE BAYER SOUHAITE RENFORCER SA PRÉSENCE EN ALGÉRIE

La société pharmaceutique allemande Bayer a affiché son intérêt pour le renforcement de sa présence sur le marché algérien et l'élargissement des domaines de coopération avec les acteurs nationaux, et ce, lors d'une rencontre, tenue dimanche à Alger, entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, et la vice-présidente du groupe allemand, Mme Mildred Nadah Pita.

P.4

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LA NUMÉRISATION, LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT, LES TRANSPORTS ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur la numérisation, les transports, la recherche scientifique et l'archéologie, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

L'ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE

OUVERTURE CE LUNDI DE LA 57^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER AVEC L'ESPAGNE COMME INVITÉE D'HONNEUR

La 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ouvrira ses portes lundi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, avec l'Espagne comme invitée d'honneur.

P.4

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

LA ZLECAF, UN ATOUT POUR DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Des intervenants ayant pris part, dimanche, à un colloque national tenu à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed ont mis en exergue la nécessité de consolider le commerce intra-africain et d'exploiter pleinement les possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), perçue comme un instrument stratégique au service de la diversification de l'économie nationale.

Par Saïd Slimani

Cette manifestation scientifique, initiée par le laboratoire « Tendances et nouveaux défis des politiques de développement en Algérie », relevant de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, sous le thème « Le commerce intra-africain et son rôle dans la diversification de l'économie algérienne », s'inscrit dans une réflexion visant à identifier les moyens susceptibles de renforcer l'intégration de l'Algérie au marché africain et de mettre à profit sa situation géographique en tant que passerelle vers le continent.

Le président du colloque, le docteur Benguendouz Hocine, a affirmé que le commerce intra-africain constitue désormais un enjeu stratégique étroitement lié à l'avenir de la souveraineté écono-

mique du continent. Il a souligné que le succès de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine, accueillie par l'Algérie en septembre 2025, témoigne de l'engagement du pays en faveur du renforcement de l'intégration économique africaine.

Il a également estimé que l'édification d'un marché africain intégré s'impose aujourd'hui comme une nécessité dictée par les mutations économiques mondiales, appelant à accélérer le développement des infrastructures et à concrétiser les accords d'intégration économique conclus entre les États africains.

Pour sa part, le directeur du laboratoire « Tendances et nouveaux défis des politiques de développement en Algérie » et coordinateur général du colloque, le docteur El-Houari Belhacen, a indiqué qu'une application intégrale de la ZLECAF pourrait accroître les échanges

commerciaux intra-africains jusqu'à 45 %, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses pour le développement des industries de transformation et la diversification de l'économie algérienne.

Le professeur Abdeslam Makhouloufi, de l'Université de Béchar, a expliqué que l'Algérie adopte une approche renouvelée visant à faire des frontières sud des espaces d'intégration économique à travers la réalisation de projets structurants, à l'image de la route transsaharienne et de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djébil, ainsi que par la création de zones logistiques. Il a précisé que les corridors économiques deviennent progressivement des espaces générateurs de valeur ajoutée, d'investissement et de production.

De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, El Ghazi Youssef, a souligné

l'apport de la convention de transport international « TIR » dans la facilitation des échanges commerciaux. Il a estimé que le poste frontalier économique algéro-mauritanien et la zone franche de Tindouf sont en mesure de faire de l'Algérie une plateforme logistique reliant le bassin méditerranéen aux marchés de l'Afrique de l'Ouest.

Ce colloque a rassemblé des enseignants-chercheurs, des experts ainsi que des représentants d'organismes économiques. Les débats ont porté sur les mécanismes de financement et de facilitation des échanges, les infrastructures, la numérisation, ainsi que sur les défis associés au processus d'intégration économique du continent africain.

S.S

ENTREPRENEURIAT

LA NESDA ORGANISE DES PORTES OUVERTES

Les antennes locales de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de plusieurs wilayas de l'Est ont lancé dimanche des portes ouvertes sur ce dispositif destinés aux jeunes porteurs de projets sous le slogan "l'entrepreneuriat, un choix prometteur pour un développement durable".

Dans la wilaya de Constantine, l'antenne NESDA a organisé des portes ouvertes de trois jours dans le cadre d'un programme national de l'agence visant à diffuser la culture de l'entrepreneuriat, l'accompagnement des porteurs de projets, le développement des mécanismes de partenariat économique et de présentation des divers dispositifs d'appui et facilitations mis en place par l'Etat pour

encourager la création de micro-entreprises, a indiqué le directeur de cette antenne Abdelmalek Laazli.

Une manifestation similaire a été lancée au siège de NESDA de Sétif pour "faire connaître la nouvelle stratégie de l'Agence, se rapprocher des porteurs de projets et chefs de micro-entreprises", a indiqué à l'APS le directeur local, Hocine Lamouri.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, de "présenter les divers mécanismes d'appui et d'accompagnement offerts par l'Agence outre la présentation de la plateforme dédiée à la sous-traitance et des opportunités qu'elle offre pour l'établissement de partenariats économiques et d'élargissement des réseaux de relations professionnelles".

Les portes ouvertes organisées par l'antenne NESDA de Bordj Bou Arreridj ont enregistré un engouement notable des jeunes porteurs de projets et chefs de micro-entreprises pour découvrir les diverses formes de soutien, de financement et d'accompagnement qui leur sont accordées.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de cette antenne, Abdelhamid Khelouf, a souligné que l'Agence offre l'accompagnement aux porteurs de projets à tous les stades de concrétisation de leurs idées à travers les services d'orientation, de conseil et d'encadrement en plus des formules de financement et autres avantages fiscaux accordés.

En marge du lancement de cette manifestation dans la wilaya d'Oued

Djellal, le chef du service de contentieux à l'antenne locale de NESDA, Hassan Saadi, a relevé que l'objectif de la manifestation est de faire connaître aux jeunes les divers outils d'appui et d'accompagnement assurés par le dispositif à travers les réponses à leurs interrogations sur l'investissement et l'entrepreneuriat, les prestations, les sessions de formation et les procédures de création et de développement des micro-entreprises. Les visiteurs ont reçu des explications détaillées sur l'inscription électronique pour bénéficier du financement et la gestion financière d'une micro-entreprise pour en assurer l'efficacité et la pérennité sur le marché national.

RE

RISQUES PROFESSIONNELS

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ MENTALE AU CENTRE D'UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION À MASCARA

Les risques professionnels, la sécurité physique et la santé mentale ont été au centre d'une journée de sensibilisation organisée, dimanche à Mascara. La rencontre a permis de mettre en lumière l'importance du renforcement de la sensibilisation à la sécurité, à la santé au travail, ainsi qu'au bien-être physique et psychologique, afin de consolider l'environnement professionnel.

Dans son intervention lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre d'une caravane de sensibilisation qui se poursuit à travers la wilaya, l'inspectrice du travail de la wilaya, Farida Messiri a souligné que la sensibilisation aux risques professionnels ainsi qu'à la sécurité physique et à la santé mentale, constitue un pilier essentiel pour l'instauration d'un milieu de travail sûr et sain.

Elle a ajouté que la diminution des accidents du travail est étroitement liée à l'élévation du niveau de conscience des travailleurs et des employeurs, insistant sur la nécessité de promouvoir davantage la culture de la sécurité et de la santé au

travail, tant sur le plan physique que psychologique, afin d'améliorer les performances et de réduire les accidents, ainsi que le stress professionnel.

De son côté, le directeur de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Hamel Badreddine, a mis en avant l'importance du dépôt des déclarations annuelles via le portail numérique de la Caisse. Cette démarche, a-t-il souligné, permet à la CNAS d'assurer le suivi des accidents et des maladies professionnelles et de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la protection des droits des travailleurs.

Pour sa part, le chargé de communication de l'agence de la même Caisse, Abdelkader Belhadj, a révélé que 361 accidents du travail et maladies professionnelles ont été déclarés auprès de l'agence durant l'année écoulée, dont 59 concernaient le secteur du bâtiment et des travaux publics, où trois décès ont également été enregistrés.

Cette journée de sensibilisation,

organisée par l'agence de wilaya de la CNAS en coordination avec l'Inspection du travail de la wilaya, a réuni des responsables d'entreprises publiques et privées, ainsi que des représentants des travailleurs et des employés.

Les activités de la caravane de sensibilisation à la prévention des risques professionnels se poursuivront dans la wilaya de Mascara jusqu'au début du mois de juillet prochain. Cette initiative est organisée par l'Inspection du travail en collaboration avec l'agence de la CNAS et l'agence de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH).

La manifestation comprend plusieurs activités de sensibilisation, notamment des rencontres d'information, des expositions et des sorties de terrain au sein d'entreprises publiques et privées, ainsi que sur les chantiers de réalisation. A cette occasion, des explications et des orientations sont fournies concernant les moyens de prévention des

risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs sur leurs lieux de travail. Des journées portes ouvertes sont également programmées au niveau du siège et des antennes de l'Inspection du travail, ainsi qu'auprès des agences de la CNAS et de la CACOBATPH autour du même thème.

Par ailleurs, des journées d'étude, conférences et séminaires de sensibilisation seront organisés à l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, ainsi que dans les Centres et Instituts de formation professionnelle. Ils aborderont plusieurs thématiques, notamment: "La sécurité physique au travail", "La santé mentale et le bien-être professionnel", "La dignité du travailleur et son respect au sein de l'entreprise", ainsi que "La prévention des risques professionnels et du stress au travail".

Enfin, des émissions radiophoniques consacrées à cette caravane de sensibilisation seront animées avec la participation de cadres des organismes concernés, selon la même source.

RE

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LA NUMÉRISATION, LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT, LES TRANSPORTS ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur la numérisation, les transports, la recherche scientifique et l'archéologie, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur le Portail national des services numériques et sa mise en service, les moyens de lutte contre les feux de forêt, le financement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-EI Meniaa dans son premier tronçon, et la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et de l'Agence nationale d'archéologie.

Après l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres par Monsieur le président de la République et l'annonce de l'ordre du jour, suivies de la présentation par Monsieur le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le président a adressé ses remerciements à Messieurs le ministre des Finances et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, en particulier, et à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur des finances, en général, pour leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

Monsieur le président a rappelé, à l'occasion de cette grande réalisation, que la réputation de l'Algérie avait été fortement entachée sur le plan international en raison des dépassements financiers qui prévalaient avant 2019, soulignant que cette décision constitue une reconnaissance internationale attestant que l'Algérie s'est aujourd'hui, définitivement et de manière irréversi-

ble, affranchie de l'ère du blanchiment d'argent et des crimes liés aux mouvements de capitaux. - Monsieur le président de la République a également enjoint à Messieurs les ministres des Finances et de la Justice d'œuvrer avec rigueur et fermeté à prévenir tout dépassement dans les transactions financières à l'avenir et de garantir la transparence, notamment à la lumière des réformes économiques, financières et judiciaires engagées par l'Algérie depuis l'élection de Monsieur le président de la République en 2019, et conformément à son engagement à consolider la réputation de l'Algérie à l'échelle internationale, à tous les niveaux.

Concernant le Portail national des services numériques : - Monsieur le président de la République a affirmé que la mise en service effective du Portail de la numérisation vise à améliorer la gestion, à réduire les dépenses et à accroître l'efficacité dans l'administration des affaires de l'Etat et des citoyens, dont la vie sera facilitée, renforçant ainsi leur bien-être.

- Monsieur le président de la République a chargé Madame la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre d'élaborer la carte sociale nationale avant la prochaine rentrée sociale, ce qui conduira l'Algérie vers une nouvelle ère de justice sociale, dans le cadre de la vision d'un Etat moderne et fort, doté d'un système numérique garantissant la souveraineté nationale et enrayant toutes formes de fraude et de corruption.

Concernant le projet de financement de la réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-EI Meniaa, dans son premier tronçon :

- Monsieur le président de la République a ordonné d'accélérer le lancement des différents chantiers de ce projet stratégique aux multiples dimensions économiques, au regard de la dynamique économique et des emplois qu'il générera.

- Le raccordement de Hassi Messaoud à cette ligne pour réduire les coûts et les distances, tout en augmentant les exportations algériennes issues de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dont l'entrée en service est prévue prochainement.

Concernant la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger : - Le Conseil des ministres a approuvé que le Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger soit un organe consultatif relevant de la Présidence de la République, doté de l'autonomie financière et administrative.

- Monsieur le président de la République a lancé un appel à l'ensemble des enfants de l'Algérie parmi les scientifiques établis à travers le monde afin de participer et de contribuer au projet de développement visant à hisser le pays au rang des nations avancées, en mettant à profit leur expertise.

- Monsieur le président de la République a exprimé la fierté de la nation algérienne à l'égard de ses compétences établies à travers le monde, s'engageant à leur ouvrir grand les portes afin qu'elles contribuent librement, aux côtés de leurs homologues en Algérie, au développement du pays pour le hisser au rang des pays avancés.

Concernant la création d'une Agence nationale d'archéologie : - Nécessité de redynamiser la re-

cherche et les activités d'exploration au profit des scientifiques et des chercheurs algériens en archéologie, en leur garantissant une plus grande liberté scientifique, afin de sortir définitivement de la phase de l'exploitation des vestiges déjà découverts et de poursuivre les fouilles en vue de découvrir d'autres vestiges relevant des différentes périodes de l'histoire de l'humanité en Algérie.

- La création d'une Agence nationale d'archéologie, dotée d'une autonomie vis-à-vis de toute hiérarchie administrative et érigée en établissement à caractère industriel et commercial. - Monsieur le président de la République a ordonné que cette agence soit dotée d'une police chargée de la protection et de la surveillance de tout ce qui relève de l'archéologie, sous toutes ses formes, compte tenu de ses missions de terrain à caractère exploratoire et de recherche.

- Que cette agence soit placée sous la tutelle directe de la Présidence de la République.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, Monsieur le président de la République a donné des instructions pour la création d'une société algéro-chinoise chargée du nettoyage de l'ensemble des ports algériens d'Est en Ouest, juste après l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, et ce, en prévision de son entrée dans la phase d'exportation du phosphate algérien vers l'étranger, après la finalisation de la ligne ferroviaire minière reliant la mine de Bled El Hadba à Oued Kebrit jusqu'au port d'Annaba".

RA/APS

DANS LE CADRE D'UNE VISITE DE TRAVAIL DANS CE PAYS FRÈRE CHAIB TIENT À DOHA UNE RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE AU QATAR

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a tenu, à Doha, une rencontre avec les membres de la communauté nationale établie au Qatar, dans le cadre d'une visite de travail qu'il effectue dans ce pays frère, indique, samedi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, M. Salah Attia, vient dans le sillage "des démarches continues engagées par l'Etat algérien, sur instruction des hautes autorités du pays, afin de renforcer la communication directe et régulière avec les membres de la communauté nationale à l'étranger et d'écouter leurs préoccupations et leurs attentes, à même de contribuer au raffermissement des liens qui les unit avec leur mère patrie et de renforcer leur contribution aux différents processus de développement".

Dans son allocution à cette occasion, "le secrétaire d'Etat a salué la place privilégiée qu'occupe la communauté algérienne établie au Qatar, laquelle a connu une présence et une croissance notables ces dernières années, et comprend désormais un nombre considérable de compétences et d'expertises algériennes actives dans différents domaines et spécialités de qualité".

M. Chaib a affirmé que les cadres et les compétences dans différents domaines, dont dispose la communauté nationale au Qatar ainsi que les succès professionnels et scientifiques qu'elle réalise, constituent une source de fierté, à même de refléter l'image positive de l'Algérie, de contribuer au renforcement de sa place et de son rayonne-

ment au plan international et de prouver la capacité de ses enfants à exceller et à innover, partout où ils se trouvent", précise le communiqué.

Il a également salué "le rôle important de la communauté nationale dans le renforcement des liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Qatar, pays frère, à travers leurs contributions professionnelles, scientifiques et académiques, et leur participation au renforcement des ponts de communication et de rapprochement entre les deux pays, en synergie avec la dynamique marquant les relations algéro-qataries en net développement dans divers domaines".

A cette occasion, M. Chaib a passé en revue "les différentes dispositions et mesures engagées par l'Etat au profit de la communauté nationale à l'étranger, notamment en ce qui concerne la modernisation de la structure consulaire, le renforcement de la numérisation des services consulaires, la simplification des procédures administratives et l'amélioration des conditions de prise en charge des préoccupations des citoyens établis à l'étranger, outre les initiatives visant à renforcer le lien entre les générations montantes et leur mère patrie et à leur inculquer les fondements de l'identité nationale", selon la même source.

La rencontre "a été une occasion pour effectuer un dialogue interactif et fructueux avec les membres de la communauté nationale, en abordant plusieurs préoccupations et en écoutant leurs propositions et visions concernant diverses questions les intéressant, l'objectif étant d'assurer une prise en charge idoine de leur situation et de mieux répondre à leurs aspirations", précise le document.

Au terme de la rencontre, "le Secrétaire d'Etat

a salué les contributions de notre communauté nationale établie dans ce pays frère au service de leur patrie, ainsi que son rôle dans le renforcement de la présence et du rayonnement de l'Algérie", réaffirmant "l'attachement de l'Etat algérien à poursuivre l'accompagnement de ses compétences à l'étranger et à valoriser leurs apports au soutien du processus de développement national et au renforcement de leurs liens avec leur patrie".

Avant cette rencontre, M. Chaib avait effectué une visite d'inspection au siège qui abritera le Centre culturel algérien à Doha, dont l'inauguration officielle est prévue au cours des prochains mois, à la suite de la promulgation du décret présidentiel 26-02 du 7 janvier 2026 portant création d'un Centre culturel algérien dans l'Etat du Qatar.

Cette visite lui a permis, ajoute le communiqué, "de prendre connaissance des différentes infrastructures et équipements dont dispose le siège, ainsi que des dispositions prises en prévision du lancement des activités de cet important édifice culturel qui constituera un nouvel espace dédié à la promotion et au rayonnement de la culture algérienne ainsi qu'à la valorisation de son riche patrimoine civilisationnel et culturel dans toute sa diversité.

Le Centre se veut également un espace fédérateur au profit des membres de la communauté nationale établie au Qatar, contribuant ainsi au renforcement de leurs liens avec leur pays et à la promotion des activités culturelles et de communication qui leur sont destinées, précise le communiqué.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

M. ARKAB REÇOIT LE PDG DE LA SOCIÉTÉ SAOUDIENNE MIDAD ENERGY NORTH AFRICA

Le secteur algérien des hydrocarbures consolide ses alliances avec de grands partenaires économiques internationaux.

Par Youcef Hamidi

C'est dans cette optique que Mohamed Arkab, ministre d'Etat chargé des Hydrocarbures, a précisé que les liens noués avec la société saoudienne Midad Energy North Africa participent de la volonté de l'Algérie de bâtir des partenariats économiques équilibrés au service du développement du secteur national des hydrocarbures et des ambitions économiques du pays, rapporte un communiqué du ministère.

Cette déclaration intervient après l'audience accordée, dimanche à Alger, par le ministre au PDG de Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulrahman Bin Mohammed Bin Abdulrahman Al-Aiban. Les échanges, en pré-

sence de responsables des deux camps, ont porté sur le partenariat liant Sonatrach à l'entreprise saoudienne, particulièrement après la signature du contrat portant sur le périmètre "Illizi Sud". Les participants ont souligné le poids stratégique de cette initiative pour l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière du pays, illustration d'une dynamique partenariale fructueuse entre les deux entités.

Les discussions ont également porté sur les préparatifs entourant la mise en vigueur de ce contrat, localisé dans le bassin d'Illizi, dans le sud du pays, qu'il s'agisse des volets techniques ou réglementaires liés au programme de travail prévu, en cohérence avec le cadre contractuel établi. Les deux délégations ont par

ailleurs insisté sur la nécessité de tenir les échéances et de respecter les standards exigés dans la conduite des grands chantiers du secteur énergétique. Ont aussi été abordées les perspectives encourageantes qu'ouvre ce projet pour dynamiser l'investissement sur l'ensemble des maillons de la filière pétrolière et gazière - exploration, développement, production - de nature à consolider les capacités productives nationales, encourager le contenu local, faire émerger des compétences et favoriser le transfert technologique. La rencontre fut, par ailleurs, l'occasion pour les deux parties de confirmer leur volonté commune d'élargir leurs domaines de collaboration et d'identifier de nouvelles pistes de partenariat dans la filière des hydrocarbures, dans la

perspective de consolider le lien stratégique unissant Sonatrach et Midad Energy, en cohérence avec leur ambition partagée de monter des projets à forte valeur ajoutée.

Pour sa part, le PDG saoudien a confirmé la détermination de Midad Energy North Africa à accroître ses engagements financiers en Algérie, saluant au passage le climat propice aux affaires ainsi que les nombreuses opportunités que présente la filière énergétique algérienne. Il a, à cette occasion, confirmé l'engagement de son entreprise à poursuivre la collaboration engagée avec Sonatrach et à accélérer la cadence d'exécution des projets, dans l'intérêt partagé des deux partenaires, conclut la même source.

Y.H

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE BAYER SOUHAITE RENFORCER SA PRÉSENCE EN ALGÉRIE

La société pharmaceutique allemande Bayer a affiché son intérêt pour le renforcement de sa présence sur le marché algérien et l'élargissement des domaines de coopération avec les acteurs nationaux, et ce, lors d'une rencontre, tenue dimanche à Alger, entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, et la vice-présidente du groupe allemand, Mme Mildred Nadah Pita.

Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à travers la filiale du groupe, Bayer Algérie, et d'examiner les perspectives de renforcement du partenariat, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la souverai-

neté sanitaire, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement des autorités publiques à accompagner les partenaires économiques et à réunir les conditions favorisant la concrétisation des investissements à forte valeur ajoutée, au service de la souveraineté sanitaire du pays et du renforcement de la position de l'Algérie en tant que pôle régional dans l'industrie pharmaceutique. De son côté, la vice-présidente de Bayer a affiché l'intérêt du groupe pour l'élargissement de ses activités en Algérie, saluant la dynamique que connaît le secteur de l'industrie pharmaceutique et les opportunités de partenariat et d'investissement prometteuses qu'il offre.

RE

L'ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE

OUVERTURE CE LUNDI DE LA 57E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER AVEC L'ESPAGNE COMME INVITÉE D'HONNEUR

La 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ouvrira ses portes lundi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, avec l'Espagne comme invitée d'honneur.

Une forte participation nationale et internationale est attendue à cette 57e édition de la FIA, organisée du 22 au 27 juin sous le thème "Confiance et stabilité pour une croissance durable".

Considérée comme l'un des événements économiques et commerciaux nationaux les plus en vue, permettant de mettre en avant les capacités productives nationales et de renforcer les opportunités d'affaires, de partenariat et d'investissement, la FIA offre un espace privilégié d'échanges entre acteurs économiques au niveau national et international.

Organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la FIA couvrira plusieurs secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire, l'électricité, l'électroménager, l'industrie mécanique, la sidérurgie, les industries manufacturières, les travaux publics et le bâtiment, ainsi que le secteur des services.

La participation de l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur à cette édition témoigne de "la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles", souligne Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, y voyant une opportunité pour "renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives

de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques".

Cette édition sera marquée par l'organisation au niveau du Pavillon Palestine, du 23 au 25 juin, d'une série de conférences et de séances de débat thématiques, avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques. La première journée sera consacrée à la coopération africaine et à l'intégration économique, les discussions devant porter sur les perspectives de coopération sud-sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la place de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales.

La deuxième journée sera axée sur l'investissement, le financement et la coopération algéro-espagnole, l'occasion pour les participants de passer en revue le climat des affaires en Algérie, les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers et les perspectives de développement du partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne.

La troisième et dernière journée sera dédiée aux ressources minières et à l'innovation technologique, avec une mise en lumière des potentialités algériennes et des opportunités d'investissement dans ce secteur. Pour rappel, la 56e édition de la Foire internationale d'Alger avait enregistré une participation record de 684 entreprises, dont 539 algériennes et 145 étrangères représentant 31 pays, dont le Sultanat d'Oman (invité d'honneur).

RE

CHAUSSURES

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE SKECHERS CHEZ KAMEL REZIG

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a accueilli dimanche au siège de son département une délégation de la société américaine Skechers, selon un communiqué officiel. L'entretien a porté sur les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie. La délégation était dirigée par M. Douglas Parker, vice-président aux affaires financières, et M. Daniel Levy, vice-président des ventes internationales, en compagnie des responsables de Tradifoot, partenaire algérien de l'entreprise américaine. Cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de création du premier site de production de chaussures Skechers sur le continent africain.

À cette occasion, M. Rezig a souligné que ce projet traduit la

volonté de l'État de promouvoir la production nationale au détriment des importations. Il a précisé que cette démarche repose sur l'attraction des investissements étrangers productifs et le renforcement des partenariats avec les grandes marques mondiales. Le ministre a également affirmé que le choix de l'Algérie pour accueillir la première usine Skechers en Afrique témoigne de la confiance croissante dans le climat des affaires national. Il a enfin rappelé que cette décision confirme le succès des réformes économiques engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la diversification de l'économie et du soutien à la production locale.

RE

COOPÉRATION ALGÉRO-BOSNIAQUE

EXAMEN DES MOYENS DE COOPÉRATION AVEC L'AGENCE BOSNIENNE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, le Directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatlija, actuellement en visite en Algérie pour prendre part à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), indique un communiqué de l'agence.

Cette rencontre, tenue en présence de la vice-présidente de l'Organisation patronale bosnienne (SBO), Mme Edita Turkovic, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et d'investissement entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine.

La rencontre a permis d'exposer les missions des deux agences dans la promotion de l'investissement dans leurs pays, ainsi que dans l'accompagnement des projets d'investissement jusqu'à leur entrée en exploitation, précise la même source.

À cette occasion, M. Rek-

ache a présenté le climat des affaires en Algérie et les réformes engagées pour améliorer l'attractivité des investissements, mettant en avant les potentialités et les opportunités d'investissement offertes, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture et des cultures stratégiques, de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont, en outre, examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux agences en matière de promotion de l'investissement, et sont convenues d'élaborer un mémorandum d'entente définissant les mécanismes de coopération entre les deux parties, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et des meilleures pratiques dans le domaine de la promotion de l'investissement et du partage d'informations sur les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays, conclut le communiqué.

RE

CAMPAGNE ÉLECTORALE/LÉGISLATIVES 2 JUILLET 2026

RELIZANE

MOBILISATION DE 366 CENTRES DE VOTE

Pas moins de 366 centres de vote ont été mobilisés à travers la wilaya de Relizane, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, a indiqué le délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Ali Sayah Djabbour.

Dans une déclaration à l'APS, M. Djabbour a affirmé que la délégation de wilaya de l'ANIE a mobilisé l'ensemble des moyens humains, matériels et logistiques nécessaires, afin d'assurer le bon déroulement de cette échéance électorale. Il a précisé que les 366 centres de vote, comprenant un total de 1.247 bureaux, ont été répartis à travers les 38 communes de la wilaya. Plus de 10.000 encadreurs ont également été mobilisés pour superviser les différentes étapes de l'opération électorale.



Le même responsable a fait savoir que l'ANIE a mis à disposition 51 salles et infrastructures relevant des secteurs de la jeunesse et des sports,

ainsi que de la culture et des arts, destinées à accueillir les meetings et les activités de proximité organisés dans le cadre de la campagne électorale entamée le 9 juin.

Par ailleurs, 632 espaces d'affichage électoral ont été aménagés à travers les communes de la wilaya, afin de permettre aux candidats de présenter leurs programmes et aux électeurs de consulter les listes en lice.

Pour rappel, 18 listes électorales sont en compétition dans la wilaya de Relizane pour ce scrutin, dont 11 listes partisanes et 7 listes indépendantes, en vue de pourvoir les huit sièges attribués à la wilaya à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le corps électoral de la wilaya de Relizane compte 441.354 électeurs, dont 7.089 nouveaux inscrits, a conclu M. Djabbour.

R.A

M'SILA

LES CANDIDATS DU RND S'ENGAGENT À POURSUIVRE L'EFFORT DE CONSOLIDATION DES ACQUIS

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moundir Bouden, a fait part, dimanche à M'sila, de l'engagement des candidats de son parti à poursuivre, en cas de victoire aux législatives du 2 juillet, les efforts de consolidation des acquis économiques et sociaux.

M. Bouden, qui animait un meeting à la Maison de la Culture Guenfoud-Hamlaoui, dans le cadre de la campagne électorale des prochaines législatives, a souligné que l'Algérie "a réalisé de grandes avancées au cours des dernières années, avec un impact direct sur la réalité économique",

ajoutant que les candidats du RND s'emploieront, s'ils obtiennent la confiance des électeurs, à "renforcer ces acquis et à faire avancer le processus d'édification et de développement global".

Il a souligné, en outre, que le programme du RND émane d'une "vision à même d'améliorer l'efficacité des efforts de développement", et "reposant sur des mécanismes de coordination permettant de porter les préoccupations soulevées et de les soumettre aux autorités compétentes, au seul service du citoyen pour que des réponses

soient apportées à ses demandes".

Le SG du RND, réitérant son appel à un "vote massif" le jour du scrutin, a souligné que les listes des candidats de son parti comprennent des "cadres reconnus pour leur compétence et leur expérience", capables de représenter les citoyens de la meilleure manière possible.

M. Bouden devait également animer, dans l'après-midi, deux autres meetings de campagne au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa et au Centre des loisirs scientifiques de Laghouat.

R.A

TIZI OUZOU

CONVERGENCE DES PROGRAMMES SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA JEUNESSE

Les programmes électoraux des différentes listes en lice dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour les législatives du 2 juillet convergent autour de plusieurs axes jugés "stratégiques" pour la région, notamment le développement local et la promotion de la jeunesse, a-t-on constaté au fil des meetings animés jusqu'au 13e jour de campagne.

A travers les meetings organisés par les candidats des 22 listes en compétition, représentant des partis politiques et des listes indépendantes, les programmes présentés font ressortir une convergence sur plusieurs priorités dictées par les réalités socio-économiques locales.

La jeunesse et la valorisation des ressources humaines figurent parmi les principaux dénominateurs communs des programmes électoraux. Les candidats s'accordent sur la nécessité de renforcer l'employabilité des diplômés à travers l'encouragement de l'entrepreneuriat, le soutien aux start-up et l'adaptation des formations universitaires aux besoins du marché du travail.

Sur le plan économique, le renforcement du réseau routier au profit des villages reculés de cette

wilaya montagneuse ainsi que l'achèvement des grands projets structurants constituent des priorités partagées aussi bien par les listes partisanes que par les listes indépendantes.

La concrétisation de projets, notamment dans les secteurs des transports, du logement et de la santé, est également présentée comme un facteur essentiel à la dynamisation de l'investissement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

La préservation et la valorisation des richesses naturelles ainsi que des filières de terroir constituent un autre point de convergence entre les candidats.

Les propositions avancées mettent également l'accent sur la sécurisation des ressources en eau, la modernisation des réseaux de distribution et le soutien aux filières agricoles à fort potentiel, à l'instar de l'oléiculture et de l'apiculture, considérées comme des vecteurs importants de création de richesse. Les listes partisanes et indépendantes soulignent unanimement l'importance du renforcement de la participation citoyenne dans le développement de la wilaya.

R.A

BECHAR

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX ÉLECTIONS

L'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté (OAE) a lancé, dimanche, une campagne de sensibilisation destinée à encourager la participation des citoyens aux élections législatives du 2 juillet prochain, a annoncé son président, Sofiane Affane.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à "promouvoir la conscience civique et à renforcer la culture de la participation démocratique des citoyens à ce scrutin", a-t-il précisé.

Cette campagne intitulée "Je voterai", cible l'ensemble des citoyens, avec une attention particulière accordée aux jeunes, repose sur des actions de sensibilisation menées aussi bien sur le terrain, au sein des différents quartiers et agglomérations urbaines que sur les réseaux sociaux, a expliqué le même responsable.

Selon lui, l'objectif principal de cette initiative est de "mettre en avant l'importance de l'exercice du droit de vote, considéré

à la fois comme un devoir national et une contribution essentielle au renforcement des institutions de l'Etat ainsi qu'à la consolidation du processus démocratique".

La campagne vise également à promouvoir "une culture citoyenne positive et à encourager une participation massive, consciente et responsable à cette échéance nationale", a-t-il ajouté.

A cet effet, l'OAE appelle l'ensemble des citoyens à se mobiliser largement le 2 juillet prochain afin d'accomplir leur devoir électoral et de contribuer activement à la réussite de ce rendez-vous démocratique majeur, dans un esprit d'engagement et de responsabilité.

Les bureaux de wilaya de l'organisation seront mobilisés, a-t-il mentionné, pour assurer l'animation de cette campagne et favoriser une large implication des citoyens lors de cette importante échéance électorale.

R.A

**MOSTAGANEM
« UNE ÉTAPE
DÉCISIVE POUR
RENFORCER LES
INSTITUTIONS DE
L'ÉTAT ET
PRÉSERVER LES
ACQUIS »**

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmebarek, a affirmé dimanche à Mostaganem que les prochaines élections législatives constituaient "une étape nationale décisive pour renforcer les institutions de l'Etat et préserver les acquis".

Lors d'un meeting organisé à la salle de cinéma de la commune de Sidi Ali (est de Mostaganem) dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, M. Benmebarek a souligné que ce scrutin ne représente pas une simple échéance politique, mais "une grande étape nationale visant à consolider les institutions de l'Etat, protéger les acquis et poursuivre le processus de développement pour une Algérie victorieuse".

Le responsable du FLN a également indiqué que son parti considère le service de la Nation comme une responsabilité fondamentale et que les élections constituent un moyen de renforcer l'édification institutionnelle, de consolider le processus démocratique et de promouvoir la citoyenneté ainsi que la participation politique.

Enfin, M. Benmebarek a appelé les citoyens à se rendre massivement aux urnes le 2 juillet, affirmant que "chaque voix est une responsabilité confiée par les électeurs et chaque siège représente un engagement au service de la patrie".

R.A

PRODUITS HALIEUTIQUES

UN PILIER DE L'ALIMENTATION MONDIALE ENTRE CROISSANCE ET INCERTITUDES

Les produits halieutiques occupent une place croissante dans l'alimentation mondiale. Portés par une demande soutenue et des échanges commerciaux, la pêche et l'aquaculture se sont imposées comme des secteurs cruciaux pour la sécurité alimentaire. Mais derrière cela se cachent des défis comme la durabilité des ressources, les impacts du changement climatique et les inégalités persistantes dans l'accès aux produits. Le rapport SOFIA 2026, publié le 16 juin par la FAO, dresse un état des lieux complet et met en lumière les paradoxes d'un secteur en pleine expansion.

Par Rihab Taleb

En 2024, la production halieutique et aquacole a atteint un record de 235 millions de tonnes. Les animaux aquatiques — poissons, crustacés, mollusques — représentent 195 millions de tonnes, soit 83 % de l'offre totale, alors que les algues complètent le reste. Ce qui montre la montée en puissance des produits aquatiques dans l'alimentation humaine : près de 89 % de la production est consommée directement par les populations. La FAO souligne que ces produits fournissent désormais au moins 20 % des protéines animales pour plus de 40 % des habitants de la planète, un apport vital dans les régions où les alternatives protéiques restent limitées. Depuis 2022, l'aquaculture a dépassé la pêche dans l'approvisionnement mondial. En deux ans, sa production a évolué de 7 %, atteignant 142 millions de tonnes en



2024. Les animaux aquatiques issus de l'aquaculture représentent 103 millions de tonnes, soit 53 % de la production mondiale et 59 % des produits destinés à la consommation humaine. Cette croissance est concentrée en Asie, qui fournit près de 90 % de l'offre mondiale. Les autres régions restent marginales : 4 % pour l'Amérique du Sud, 3 % pour l'Europe, 2 % pour l'Afrique, tandis que l'Amérique du Nord et l'Océanie se partagent le reste. Cette concentration géographique pose la question de la dépendance mondiale envers un seul continent et des risques liés à une telle centralisation.

Malgré les progrès réalisés dans certaines zones grâce à une gestion scientifique des ressources, la durabilité reste fragile. La FAO indique

que la proportion de stocks marins exploités de manière durable est estimée à 62,4 % en 2023, confirmant une tendance à la dégradation. Surpêche, fragilité des systèmes de gestion, effets du changement climatique et dégradation des écosystèmes marins et continentaux accentuent la pression. La pêche de capture, elle, stagne depuis des décennies autour de 90 millions de tonnes, incapable de croître sans mettre en danger les ressources naturelles. Le commerce des produits aquatiques est devenu l'un des piliers de la mondialisation alimentaire. En 2024, il a atteint 186 milliards de dollars, impliquant 230 pays et territoires. Près de 36 % de la production mondiale d'animaux aquatiques est échangée à l'international, représen-

tant 9 % du commerce agricole global. Ce qui marque un équilibre entre zones excédentaires et déficitaires. Mais derrière ces chiffres se cachent de fortes asymétries. L'Afrique, par exemple, affiche un déficit en volume d'un million de tonnes, mais un excédent de deux milliards de dollars grâce à l'exportation de produits à forte valeur ajoutée. Le continent enregistre aussi un gain net en protéines estimé à 126 000 tonnes, lié à l'importation de produits moins chers mais nutritifs.

L'Afrique face au défi de l'accès Malgré son rôle dans le commerce, l'Afrique reste en retrait dans l'accès aux produits aquatiques. En 2024, la disponibilité moyenne y atteignait seulement 9,1 kg par habitant, contre 21,3 kg au niveau mondial. Pourtant, le poisson représente près de 20 % des protéines animales consommées sur le continent. La FAO insiste sur le potentiel aquacole africain, encore largement inexploité. Son développement pourrait contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, mais il suppose des investissements massifs dans les infrastructures, les technologies, la chaîne du froid et les systèmes de production.

Selon le rapport SOFIA 2026, l'aquaculture progresse rapidement, mais reste concentrée en Asie. Les stocks naturels sont sous pression, et le commerce mondial, bien qu'intégrateur, accentue les inégalités. L'avenir des produits aquatiques dépendra de la capacité des acteurs à concilier croissance, équité et durabilité.

R.T

RIZ

RECU DE LA PRODUCTION MONDIALE SAUF EN AFRIQUE

Par Nawal Bordji

La campagne agricole 2026/2027 s'annonce sous des auspices mitigés pour le secteur rizicole planétaire. Après une période de production généreuse, l'horizon se voit assombri par l'instabilité météorologique et la dégradation des marges des exploitants. Le phénomène El Niño, aux effets déstabilisateurs bien documentés, menace de perturber les rendements à l'échelle mondiale, tandis que la rentabilité décroissante de la culture décourage de nombreux agriculteurs. Selon les projections dévoilées par la FAO dans son rapport « Food Outlook » paru le 18 juin, la production globale de riz devrait s'établir à 552,4 millions de tonnes pour la prochaine campagne. Ce chiffre traduit un recul de 1,63 % par rapport aux 561,6 millions de tonnes récoltées l'année précédente. Cette contraction touche l'ensemble des continents, à l'exception notable de l'Afrique. L'Asie, véritable grenier à riz de la planète qui concentre à elle seule près de 90 % de l'offre mondiale, devrait subir une baisse de 1,33 % de ses récoltes, se limitant à 495,9 millions de tonnes. Les perturbations atmosphériques induites par El Niño constituent la principale menace pesant sur ce vaste territoire. Néanmoins, la FAO tempère cette perspective pessimiste en rappelant que les réserves hydriques disponibles pour l'irrigation, les dispositifs d'assistance déjà en place et le renforcement des aides aux intrants pourraient atténuer les pertes et préserver un niveau de production globalement satisfaisant.

Hors du continent asiatique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud devraient également enregistrer des contractions de leur production. En revanche, l'Amérique centrale et l'Europe devraient maintenir leurs volumes de récolte à l'identique de la période précédente.

À l'inverse de cette tendance baissière généralisée, le continent africain se distingue par une trajectoire positive. La FAO table sur une croissance de 1,6 % de la production rizicole africaine, qui atteindrait ainsi 29,3 millions de tonnes, soit un supplément de 500 000 tonnes par rapport à l'exercice antérieur. Cette dynamique favorable s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : les stratégies d'autonomie alimentaire déployées par de nombreux États, la diffusion accrue de variétés à rendement élevé et la promotion de semences exigeant moins d'eau.

Madagascar et la Tanzanie apparaissent comme les locomotives de cette expansion. L'extension des surfaces cultivées, stimulée par des cours rémunérateurs, devrait y générer des récoltes supérieures. Parallèlement, l'Égypte pourrait également enregistrer des résultats satisfaisants grâce à l'utilisation plus intensive de semences de haute performance. L'Afrique de l'Ouest participe à cette embellie, la majorité des pays de cette sous-région affichant des prévisions favorables. Toutefois, quelques zones d'ombre persistent : au Ghana et au Nigeria, les difficultés de rentabilité et les obstacles à l'écoulement des productions freinent les ambitions des riziculteurs. De surcroît, au Bénin, en Côte

d'Ivoire et au Togo, des précipitations annoncées inférieures aux normales saisonnières pourraient freiner les espoirs de croissance.

Cette progression du riz africain constitue une avancée notable dans un contexte international incertain. Elle reflète les efforts soutenus déployés ces dernières années pour consolider la filière locale. Cependant, cette embellie ne doit pas masquer une réalité plus complexe : la consommation de riz sur le continent continue de s'accroître rapidement, portée par l'urbanisation galopante et l'expansion démographique. Par conséquent, l'Afrique demeure massivement tributaire des approvisionnements extérieurs pour combler l'écart entre son offre intérieure et sa demande croissante.

Si la FAO n'a pas encore chiffré les importations africaines pour la campagne 2026/2027, les données récentes permettent d'appréhender l'ampleur de cette dépendance. Entre 2022 et 2024, les achats de riz effectués par le continent sur les marchés internationaux se sont élevés en moyenne à 18,6 millions de tonnes annuelles. Ce chiffre illustre la persistance d'un déficit structurel qui, malgré les avancées enregistrées dans la production locale, continue de conditionner la sécurité alimentaire de millions d'Africains.

Le riz demeure ainsi un enjeu stratégique majeur pour le continent, entre volonté d'autonomie et contraintes de la mondialisation alimentaire. L'équilibre entre ces deux impératifs déterminera en grande partie l'avenir de la filière dans les années à venir.

N.B

SAHARA OCCIDENTAL

LE PRISONNIER CIVIL SAHRAOUI NAÂMA ASFARI ENTAME SA TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE DE LA FAIM

Le prisonnier civil sahraoui, membre du groupe Gdeim Izik, Naâma Asfari, poursuit, depuis le 8 juin, une grève de la faim illimitée pour exiger l'application de l'avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, a indiqué, dimanche, l'association des amis de la République arabe sahraouie démocratique dans un communiqué.

Selon la même source, cette action intervient après une série de grèves de la faim observées, restées sans réponse des autorités marocaines.

L'association rappelle que le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire avait conclu, dans un avis rendu en 2023, au caractère arbitraire de la détention des prisonniers sahraouis du groupe de Gdeim Izik et avait demandé leur libération.

Elle souligne que les condamnations prononcées contre ces détenus reposent sur des aveux obtenus sous la torture, comme l'a relevé le Comité des Nations unies contre la torture.

Le communiqué fait également état de "graves négligences médicales" et de "représailles systéma-



tiques" à l'encontre des prisonniers sahraouis.

Ces pratiques marocaines sont dénoncées et documentées dans le

rapport 2025 intitulé "Pas de traitement... Pas de visite... Pas de justice", publié par la Ligue pour la Protection des prisonniers poli-

tiques sahraouis dans les prisons marocaines.

L'association des amis de la RASD a réitéré son appel à la libération de l'ensemble des prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik et exprimé son soutien à la "bataille pour la dignité" de Naâma Asfari.

Estimant que les quinze années de détention arbitraire de ces prisonniers constituent une situation d'une "extrême gravité", l'association appelle les Etats parties concernées, notamment la France, ainsi que les institutions des Nations unies et les organisations de défense des droits de l'homme, à intervenir auprès des autorités marocaines afin de mettre un terme à cette situation de non-droit.

RI

ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE NIAMEY LA LOPIS CONDAMNE FERMEMENT

La Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), a condamné avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste perpétré jeudi dernier contre l'aéroport international, Diori Hamani, de Niamey, au Niger, ayant fait plusieurs victimes parmi les forces de sécurité et les civils, indique un communiqué de la LOPIS.

La Ligue a exprimé sa "profonde consternation" face à cette attaque, soulignant qu'elle est survenue durant le mois de Mouharram, l'un

des quatre mois sacrés de l'Islam, ce qui constitue, "une violation d'un décret divin et une grande injustice".

Dans son communiqué, la Ligue a rappelé que "rien ne peut justifier une agression contre des innocents", affirmant que de tels actes "sont contraires aux principes de l'Islam".

La Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel, a réitéré son rejet de la violence et de l'extrémisme, estimant que "la violence ne saurait être un moyen de réforme ou d'édifica-

tion". Elle a également appelé les groupes extrémistes opérant dans la région sahélienne "à renoncer à leurs actions" et à "se réconcilier avec Dieu et avec leurs peuples", tout en exhortant les élites religieuses, dans la région du Sahel, à "assumer leurs responsabilités face à l'histoire, à se ranger du côté du droit et à faire preuve de solidarité avec leurs nations".

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

LE BILAN S'ALOURDIT À 4106 MARTYRS ET 12153 BLESSÉS

Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban depuis le 2 mars dernier, s'est alourdi à 4.106 martyrs et 12.153 blessés, a annoncé dimanche le ministère libanais de la Santé.

Le Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère libanais de la Santé publique a indiqué dans un communiqué que le bilan global des raids sionistes sur le Liban depuis le 2 mars s'est alourdi à 4.106 martyrs et 12.153 blessés.

Sept personnes sont tombées en martyrs dimanche dans une série de frappes aériennes sionistes ayant visé plusieurs zones du sud du Liban, a rapporté l'Agence de presse libanaise ANI.

L'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban malgré l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu.

RI

L'ENTITÉ SIONISTE BLOQUE UNE DÉLÉGATION SYNDICALE GRECQUE LE SYNDICAT PALESTINIEN QUALIFIE LA DÉCISION DE VIOLATION DES DROITS HUMAINS

Les autorités sionistes ont empêché dimanche une délégation syndicale grecque d'entrer en Palestine, alors que celle-ci se rendait sur place dans le cadre d'une mission de solidarité avec le mouvement ouvrier palestinien.

Selon l'Union générale des syndicats des travailleurs Palestiniens, les membres de la délégation ont été interceptés dès leur arrivée à l'aéroport. Après avoir été soumis à des interrogatoires approfondis et à des contrôles prolongés, les délégués ont été retenus plusieurs heures avant d'être finalement refoulés par les services de sécurité sionistes.

Dans un communiqué, relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, l'organisation syndicale palestinienne a vivement dénoncé cette mesure, la qualifiant de "violation grave des droits humains et des libertés syndicales".

Pour l'Union, cet acte ne constitue pas un incident isolé, mais s'inscrit dans une politique délibérée des autorités sio-

nistes visant à "isoler la société palestinienne" en restreignant systématiquement l'accès aux délégations étrangères, y compris celles munies de passeports européens. Face à ce qu'elle considère comme des mesures "arbitraires", l'organisation palestinienne a lancé un appel urgent à la communauté internationale, dont l'Union européenne, la Confédération syndicale internationale (CSI) ainsi que l'Organisation internationale du travail (OIT) en vue d'intervenir pour condamner ces pratiques et exiger le respect des garanties internationales relatives à la liberté de circulation.

Malgré cet incident, la PGFTU a réaffirmé sa volonté de maintenir ses liens avec ses partenaires étrangers. Le syndicat souligne qu'il poursuivra son travail de diplomatie syndicale et continuera d'inviter des délégations internationales, en dépit des restrictions imposées par les autorités sionistes.

RI

GAZA

PLUSIEURS BLESSÉS DANS UN BOMBARDEMENT SIONISTE D'UNE ÉCOLE À L'OUEST DE LA VILLE

Plusieurs personnes ont été blessées dimanche à la suite d'un bombardement effectué par un drone de l'armée sioniste qui a visé la cour d'une école au nord-ouest de la ville de Gaza.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources locales, les forces sionistes ont tiré un missile en direction de la cour de l'école, Ibn Sina dans le camp d'Al-Shati, faisant plusieurs blessés à des degrés différents.

Ce ciblage intervient dans le cadre de l'agression sioniste en

cours sur la bande de Gaza, qui a entraîné le martyr et les blessures de dizaines de milliers de citoyens, en plus de la destruction de maisons, d'infrastructures et d'installations civiles dans toute la bande.

Dans ce contexte, des sources sanitaires ont annoncé que le nombre de martyrs dans la bande de Gaza s'élevait à 73 032 et celui des blessés à 173 357 depuis le début de l'agression en octobre 2023.

RI

SYRIE

LES FORCES SIONISTES S'INFILTENT DANS LE BASSIN DE YARMOUK

Les forces de l'occupation sioniste ont pénétré dimanche, dans le bassin de Yarmouk, dans la zone située entre les villages de Daraa, dans le sud de la Syrie, atteignant le village d'Abdeen, a rapporté l'agence de presse syrienne, Sana Sana a indiqué qu'une force d'occupation composée d'une dizaine de véhicules militaires s'est infiltrée dans la zone située entre les villages de Maariya et d'Abdeen, atteignant la périphérie de ce dernier. Elle a ensuite perquisitionné plusieurs maisons du village, semant la peur et la panique parmi les habitants.

L'incursion coïncidait avec

des mouvements de véhicules militaires sionistes à proximité de positions dans le secteur ouest de la zone.

L'entité sioniste poursuit son agression et ses violations de l'accord de désengagement de 1974 en menant régulièrement des incursions dans le sud de la Syrie.

La Syrie exige sans relâche le retrait des forces d'occupation de son territoire et souligne que tous les actes sionistes dans le sud du pays sont nuls et non avenues et n'ont aucune valeur juridique au regard du droit international.

RI

SMARTPHONES

APPLE ET HUAWEI S'ENVOLENT DANS UN MARCHÉ EN CRISE

Le marché mondial des smartphones traverse une crise sans précédent. Alors que les ventes reculent pour la neuvième semaine consécutive, Apple et Huawei affichent des croissances insolentes, creusant un fossé avec des concurrents fragilisés par la flambée des prix des composants.

Par Yakout Abina

Le marché mondial des smartphones continue de traverser une crise durable. Selon les données publiées par le cabinet Counterpoint Research, les ventes ont chuté de 8 % sur un an à la mi-mai 2026, marquant une neuvième semaine consécutive de repli.

Cependant, deux géants se distinguent du jeu, notamment Apple, qui enregistre une progression de 10 %, et Huawei, en hausse spectaculaire de 23 % portée par un marché chinois en pleine forme, soutenu par les politiques locales et une chaîne logistique ultra-nationalisée. Ces performances contrastent avec la tendance générale et illustrent la solidité de leurs chaînes d'approvisionnement, capables de résister à une pénurie de composants qui fragilise la concurrence. Dessinant ainsi une fracture historique au sein de l'industrie, qui révèle désormais un marché à deux vitesses.

Derrière ce duo de tête, la chute



est brutale. Si le géant sud-coréen Samsung parvient à limiter les dégâts avec un recul marginal de 1 %, la situation est bien plus délicate pour les autres constructeurs chinois. Oppo enregistre une baisse de 10 %, Xiaomi décroche de 17 % et Vivo s'effondre de 19 %. Selon Counterpoint, ce fossé s'explique principalement par la stabilité des flux logistiques. Les marques bénéficiant d'une visibilité accrue sur leurs stocks et de contrats d'approvisionnement prioritaires, telles qu'Apple, résistent nettement mieux à la pénurie de composants que leurs concurrents. La contraction du marché s'explique par une tension extrême sur

les semi-conducteurs, arrivée à un point de rupture. L'explosion des besoins liés à l'intelligence artificielle a provoqué une flambée des prix de la mémoire vive et du stockage. Cette crise mondiale est si sévère que le directeur général d'Apple, Tim Cook, a confirmé lui-même que des hausses de prix inévitables se préparent chez Apple afin d'amortir l'explosion des coûts de production. Les constructeurs n'ont d'autre choix que de sacrifier certaines fonctionnalités pour préserver leurs marges.

Pour les constructeurs de second rang, la situation s'avère encore plus difficile. Tarun Pathak, directeur de recherche chez Coun-

terpoint, prévient que les prix de la mémoire resteront à des niveaux record tout au long de l'année 2026. Face à cette pression, les marques doivent revoir en urgence leur feuille de route.

Au-delà des hausses de prix, de nombreux fabricants adoptent des stratégies d'optimisation agressives. Cela se traduit par des calendriers de lancement révisés et, parfois, par la suppression de certaines fonctionnalités sur leurs nouveaux modèles afin de préserver leurs marges.

Preuve du net ralentissement de la demande, les grands événements promotionnels traditionnellement organisés en Inde et en Chine ont échoué à redynamiser le marché. Les consommateurs, confrontés à la hausse générale des étiquettes et à l'absence d'innovations de rupture sur l'entrée et le milieu de gamme, choisissent massivement de reporter leurs achats.

Reste désormais à savoir comment la situation va évoluer à l'approche de la rentrée. Alors qu'Apple prépare le lancement de ses prochains modèles, choisira-t-elle d'ajuster les tarifs de ses terminaux actuels pour absorber la flambée des coûts liés à la mémoire vive, ou réservera-t-elle cette inflation à sa nouvelle génération d'appareils ?

Une chose est sûre, c'est qu'en 2026, la guerre des smartphones ne se gagne plus seulement sur le terrain du marketing, mais d'abord en coulisses, au cœur des usines de silicium.

Y.A

IA D'ANTHROPIC

WASHINGTON FERME LA PORTE À SES ALLIÉS SUR L'ACCÈS À CETTE PÉPITE

Par Salim Nait Ouguelmim

Le Royaume-Uni et plusieurs pays du G7 ont sollicité les États-Unis pour qu'ils assouplissent l'interdiction pesant sur les nouvelles IA d'Anthropic. Si l'administration américaine a repoussé toute idée de dérogation en faveur de ses partenaires, des pourparlers plus discrets se nouent en coulisses avec Dario Amodei, dirigeant d'Anthropic.

La semaine dernière, Anthropic a suspendu à l'échelle planétaire ses deux modèles d'intelligence artificielle les plus performants, Claude Fable 5 et Mythos 5. Cette mesure polémique intervient à la suite d'une injonction émanant du gouvernement Trump. Prévenu par Amazon des lacunes sécuritaires affectant les systèmes de censure des deux modèles, Washington a contraint Anthropic à bloquer l'accès aux IA pour « tout ressortissant étranger, sur le territoire américain ou hors de celui-ci ».

Pas d'exception pour les alliés des États-Unis

Cette affaire a suscité un écho considérable à travers le monde, particulièrement en Europe. Dans le cadre du G7, plusieurs nations se sont rapprochées des États-Unis pour réclamer la levée de cette mesure, rapporte le New York Post. Le Royaume-Uni a notamment réclamé une exemption pour ses citoyens et ses entreprises, sans succès. Le Premier ministre britannique Keir Starmer a personnellement interpellé Donald Trump à Évian-les-Bains, en marge des débats officiels, en vain. Washington refuse catégoriquement d'envisager une dérogation pour ses alliés, jugeant une telle approche « parfaitement illogique ».

Les chefs d'État du G7 (France, Allemagne, Italie, Canada, Japon) ont également tenté de négocier une exemption. L'hypothèse d'un projet rassemblant des « partenaires de confiance », incluant des nations alliées, a été avancée, sans convaincre les États-Unis. L'administration Trump demeure hermétique à toute dérogation et persiste à mettre en avant les risques pour la sécurité nationale.

Des négociations en cours

En coulisses, un haut responsable de la Maison-Blanche laisse entendre qu'une solution pourrait être négociée directement avec Dario Amodei, le patron d'Anthropic. L'administration se montre réceptive aux discussions. En marge du G7, Donald Trump affirme d'ailleurs que les pourparlers avec le géant de l'intelligence artificielle générative « se passent bien ».

Parallèlement, il apparaît que tous les membres du projet Glasswing, ces entreprises sélectionnées avec soin qui bénéficient d'une version preview et débridée de Claude Mythos pour identifier des vulnérabilités, n'ont pas été affectés par l'injonction de Washington. Quelques deux cents organisations peuvent toujours exploiter l'IA dans le cadre de leurs missions de sécurité, révèle Bloomberg. Les sociétés américaines Dragos et Cisco ont conservé leur accès, mais l'agence européenne de cybersécurité ENISA, pourtant invitée à rejoindre le programme, s'est vue retirer ses droits. Anthropic n'a pas précisé les critères régissant l'octroi ou le retrait de l'accès à Mythos. La situation demeure incertaine, en attente de l'issue des négociations avec Donald Trump.

S.N.O

HUAWEI
UNE SANTÉ DE FER, MALGRÉ
LES DÉBOIRES ET LES
EMBÛCHES

Il y a quelques années, Huawei s'est retrouvé au centre d'une confrontation majeure avec les États-Unis. L'entreprise chinoise, devenue l'un des géants mondiaux des télécommunications et pionnière dans le développement de la 5G, a été accusée de fraude bancaire, de violation des sanctions contre l'Iran et de vol de secrets industriels. Ces accusations ont pris une tournure spectaculaire en décembre 2018, lorsque Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei et fille du fondateur, a été arrêtée au Canada à la demande des autorités américaines. car elle était soupçonnée d'avoir trompé des banques, notamment HSBC, afin de masquer les liens de Huawei avec une société opérant en Iran, ce qui constituait une violation directe des sanctions imposées par les États-Unis. Quelques mois plus tard, en mai 2019, Huawei et ses filiales ont été inscrits sur la "Entity List" une liste noire du Département du Commerce américain qui restreint l'accès de certaines entreprises aux technologies américaines, ce qui a immédiatement limité ses importations de semi-conducteurs et logiciels essentiels comme Android. Les restrictions se sont ensuite renforcées en 2020 et 2021, visant à empêcher Huawei de contourner les sanctions par l'intermédiaire de ses partenaires étrangers. En parallèle, le gouvernement américain a multiplié les avertissements sur les risques d'espionnage liés aux équipements de Huawei, affirmant qu'ils pouvaient servir de porte d'entrée pour des opérations de surveillance au profit de la Chine. Bien que ces accusations n'aient jamais été prouvées de manière irréfutable, elles ont alimenté la méfiance de nombreux alliés des États-Unis, certains allant jusqu'à bannir Huawei de leurs réseaux 5G.

Ces accusations étaient-elles fondées ou s'agissait-il d'une manœuvre pour freiner un concurrent stratégique ? Sur le plan juridique, les aveux de Meng Wanzhou en 2021 confirment que Huawei a effectivement violé les sanctions contre l'Iran en trompant des institutions financières. Mais au-delà de ces infractions, l'affaire s'inscrit dans un contexte géopolitique plus large. Huawei représentait une menace directe pour la suprématie technologique américaine, notamment dans le domaine de la 5G, et son ascension rapide qui inquiétait les autorités américaines.

Pour de nombreux observateurs, l'ampleur des mesures prises par les États-Unis dépasse la simple sanction légale et relève d'une stratégie politique visant à contenir la montée en puissance de la Chine dans les télécommunications et l'intelligence artificielle. En ce sens, l'affaire Huawei illustre parfaitement la rivalité technologique et géopolitique entre les États-Unis et la Chine. Elle montre comment des infractions réelles peuvent être amplifiées et instrumentalisées dans le cadre d'une lutte pour le leadership mondial.

Y.A

MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

LES OGM NON TRANSGÉNIQUES AUTORISÉS EN EUROPE

Le Parlement européen a validé mercredi 17 juin 2026 l'usage agricole des nouvelles techniques génomiques. Ces OGM non transgéniques promettent des cultures plus résistantes mais divisent agriculteurs et écologistes sur les risques de brevets et d'étiquetage.

Par Chaïmaa Sadou

Le Parlement européen a tourné une page majeure de l'histoire agricole du continent. Réunis en séance plénière à Strasbourg, les eurodéputés ont donné leur feu vert définitif aux nouvelles techniques génomiques, dites NGT. Ces biotechnologies permettent de modifier le génome d'une plante sans y introduire d'ADN venu d'une autre espèce. Concrètement, les chercheurs ajustent les gènes existants, comme on corrige une phrase sans ajouter de nouveaux mots. Le texte a été adopté après le rejet de tous les amendements qui auraient relancé les négociations. Pour ses défenseurs, c'est un outil capital face au changement climatique. Pour ses détracteurs, c'est une porte ouverte à la mainmise des grands groupes sur les semences.

Il est d'abord essentiel de préciser de quoi il s'agit. Les NGT regroupent des méthodes comme l'édition génomique CRISPR. À la différence des OGM de première génération, dits transgéniques, aucun gène étranger n'est ajouté. Le maïs Monsanto 810, seul OGM autorisé à la culture en Europe et cultivé en Espagne et au Portugal, porte un gène de bactérie. Les NGT, elles, travaillent en interne. On désactive un gène qui rend le blé sensible à la sécheresse, ou on renforce celui qui limite le gluten. Le résultat reste un blé, mais doté de caractéristiques améliorées. C'est pourquoi on parle d'OGM non transgéniques. Le Parlement a tranché : ces plantes ne relèvent plus de la loi très stricte sur les OGM si leurs modifications restent limitées.

Le règlement voté crée deux catégories distinctes. La catégorie NGT-1 concerne les plantes avec un petit nombre de mutations, jugées équivalentes aux variétés obtenues par sélection classique. Elles échappent à l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux, à la traçabilité et aux mesures de coexistence avec les cultures non NGT. La catégorie NGT-2 vise les modifications plus complexes. Celles-là restent encadrées par la législation OGM actuelle. Autre garde-fou : les plantes rendues tolérantes aux herbicides ou qui fabriquent elles-mêmes des insecticides ne pourront pas être classées en NGT-1. L'agriculture biologique, elle, reste totalement exclue du dispositif. Aucune NGT n'y sera autorisée.

Pourquoi une telle décision maintenant ?

La rapporteuse du texte, l'eurodéputée suédoise Jessica Polfjård, résume l'argument central : des rendements plus élevés sur des surfaces réduites, avec des plantes résistantes à la sécheresse, aux maladies et au manque d'eau. L'Europe agricole subit de plein fouet les canicules et les nouvelles pathologies végétales. Aux Antilles, les banane-



raies sont ravagées par la cercosporiose noire, un champignon dévastateur. Des exploitants réclament des variétés NGT pour sauver leur production. Plus largement, le CopaCogeca, puissant syndicat agricole européen, et les grands semenciers estiment que l'Union doit rattraper les Etats-Unis et la Chine, qui utilisent déjà ces techniques. L'enjeu est la souveraineté alimentaire. Pascal Canfin, eurodéputé centriste, défend un modèle européen des NGT, ni américain ni brésilien, qui servira les agriculteurs tout en réduisant la dépendance aux pesticides.

Le vote a pourtant été loin de faire l'unanimité. Les groupes Verts et sociaux-démocrates ont déposé 37 amendements, tous rejetés. Ils demandaient la traçabilité complète, l'interdiction des brevets et un étiquetage pour le consommateur final. Le texte définitif prévoit seulement que la mention NGT figure sur les sacs de semences vendus aux agriculteurs. Une fois transformé en farine, en pain ou en conserve, le produit fini n'aura pas d'étiquette spécifique. L'organisation Pollinis dénonce déjà cette absence d'information pour le public. L'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'EFSA, a soutenu l'approche de Bruxelles. L'Anses, l'agence sanitaire française, reste plus prudente. Dans un avis de 2024, elle réclame une évaluation au cas par cas des risques avant toute mise sur le marché.

Le débat le plus vif porte sur les brevets. Le règlement permet le dépôt de brevets sur les NGT, qu'elles soient simples ou complexes. Le socialiste Christophe Clergeau y voit un risque de concentration. Quelques groupes internationaux pourraient contrôler les semences, imposer des licences aux PME et aux paysans, et faire disparaître les petits producteurs européens. Thomas Gibert, maraîcher en Haute-Vienne et porte-parole de la Confédération paysanne, parle de privatisation du vivant et d'homogénéisation des cultures. Une soixantaine d'agriculteurs ont manifesté mardi devant le Parlement pour dire non. Le texte annonce des garanties, mais elles restent floues et dé-

pendront des décrets d'application.

Concrètement, que va-t-il se passer ?

Le règlement entrera en vigueur vingt jours après sa publication au Journal officiel de l'Union européenne, mais ne sera applicable que deux ans plus tard. Entre les tests en laboratoire, les essais au champ et l'arrivée dans les assiettes, il faudra compter plusieurs années. Aucun Européen ne mangera de tomate NGT demain. Mais la filière semencière se prépare déjà. Les entreprises pourront développer plus vite des variétés adaptées à chaque région : un blé moins gourmand en eau pour le Sud algérien, un riz tolérant au sel pour le delta du Rhône, une pomme de terre résistante au mildiou. L'objectif est de réduire l'usage des engrais et des traitements, allégeant ainsi le coût pour l'agriculteur et l'impact sur la nature.

Cette décision européenne dépasse le seul cadre du laboratoire. Elle pose la question de l'alimentation de demain, et donc de la santé publique. Une bonne alimentation est le socle sur lequel un écolier assimile ses cours. Un enfant carencé en fer ou en vitamines se fatigue vite, retient mal et décroche. Pourtant, les carences restent une réalité, y compris en Europe. Des céréales enrichies naturellement en nutriments, obtenues par NGT, pourraient contribuer à réduire ces déficits sans recourir à des compléments artificiels. De même, des fruits et légumes qui se conservent plus longtemps limitent le gaspillage et préservent leurs qualités jusqu'à la cantine. Dans les pays du Sud, où la malnutrition touche encore des millions d'enfants, des variétés de manioc ou de maïs résistantes à la sécheresse sécurisent les repas et, par conséquent, la scolarité. Bien nourrir un élève, c'est lui donner les mêmes chances d'apprendre, qu'il soit fils de vendeur au marché ou d'un chef d'entreprise. L'enjeu des NGT rejoint ainsi celui de l'école.

La situation n'est pas la même partout. Les Etats-Unis ont dérégulé les NGT depuis 2020 ; le soja et le

mais édités y sont déjà cultivés. La Chine a autorisé la recherche et commence les essais en plein champ, avec l'objectif d'assurer son autosuffisance. Le Brésil, grande puissance agricole, utilise aussi ces outils. Le Royaume-Uni, sorti de l'UE, a voté sa propre loi en 2023 pour faciliter les NGT. Au Japon, des tomates enrichies en GABA, un acide aminé qui réduit le stress, sont vendues depuis 2021. L'Afrique suit le dossier de près. Le Kenya a levé son interdiction des OGM en 2022, espérant des variétés de maïs résistantes à la sécheresse. Chaque pays adapte sa réponse selon son climat, sa recherche et son opinion publique. L'Europe, elle, choisit une voie médiane : autoriser, mais encadrer.

Les raisons de la méfiance

Reste la question de la confiance. Une technologie n'est acceptée que si le citoyen comprend à quoi elle sert et comment elle est contrôlée. L'absence d'étiquetage sur le produit final nourrit déjà la méfiance. Des associations réclament un logo clair, comme pour le bio. Les scientifiques rappellent, eux, que toutes les plantes que nous mangeons ont été modifiées par l'homme depuis dix mille ans. Le blé actuel n'existe pas dans la nature. Les NGT accélèrent simplement ce que la sélection classique réalise en trente ans. La différence tient à la vitesse et à la précision, pas à la nature du geste.

L'autorisation des OGM non transgéniques marque une avancée scientifique majeure pour l'Union européenne. Elle ne referme pourtant pas le débat. Entre attentes économiques, précautions sanitaires et enjeux environnementaux, l'équilibre demeure fragile. Les années à venir diront si ces nouvelles techniques répondront aux besoins d'une agriculture durable tout en préservant la confiance du public. Une certitude s'impose : la vigilance scientifique et réglementaire sera indispensable pour garantir que cette innovation serve réellement l'intérêt général. Et que surtout elle ne nuit pas à la santé humaine.

CONFÉRENCE MÉMORIELLE D'ACCRA

ADOPTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR FAIRE AVANCER LA JUSTICE RÉPARATRICE

Les participants à la conférence de haut niveau appellent à renforcer les liens entre l'Afrique, les Caraïbes et les diasporas africaines afin de transformer les revendications mémorielles en actions concrètes.

Par Halim Dardar

À l'issue de la Conférence consultative de haut niveau consacrée à la traite transatlantique des esclaves, tenue à Accra, les participants ont approuvé une feuille de route commune destinée à intensifier les démarches en faveur de la justice réparatrice et à approfondir les liens entre l'Afrique, les Caraïbes et les diasporas africaines. Organisée du 17 au 19 juin dans la capitale ghanéenne, cette rencontre a rassemblé des chefs d'État africains, des représentants des diasporas, des responsables politiques caribéens ainsi que plusieurs partenaires internationaux. Ensemble, ils ont validé le document final baptisé « Accra Next Steps », qui fixe les orientations



futures du mouvement réclamant des réparations. Composé de 46 paragraphes, ce texte recommande notamment d'intégrer la justice réparatrice dans les cursus éducatifs, de mettre en place des musées dédiés à la mémoire de l'esclavage, d'accélérer la restitution des biens culturels africains et d'enga-

ger une réforme des institutions financières internationales ainsi que du système des Nations unies. Prenant la parole à la clôture des travaux, le président du Ghana, John Dramani Mahama, s'est félicité de l'adoption de cette déclaration finale, résultat de trois journées d'échanges consacrées à

l'élaboration d'une vision commune concernant les réparations liées aux injustices historiques engendrées par l'esclavage et le colonialisme. De son côté, le ministre ghanéen des Affaires étrangères, Samuel Okudzeto Ablakwa, a estimé que l'un des défis majeurs réside dans une meilleure transmission aux jeunes générations de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, un passé qui demeure encore insuffisamment connu selon lui. La conférence a également été marquée par plusieurs annonces concrètes concernant la restitution du patrimoine culturel africain. Les Pays-Bas ont ainsi fait savoir qu'ils restitueraient 2 000 objets culturels répertoriés dans leurs collections, tandis que l'Allemagne s'est déclarée prête à rendre quatre artefacts. Quant au Danemark, il a promis d'appuyer les actions de préservation du château de Christiansborg à Accra, ancien fort ayant servi au commerce transatlantique des esclaves. Selon les organisateurs, la feuille de route adoptée dans la capitale ghanéenne représente une avancée majeure pour convertir les revendications historiques en initiatives concrètes au service de la justice réparatrice et d'une mémoire commune.

H.D

20^e ANNIVERSAIRE DU PRIX ALI-MAÛCHI

LES WILAYAS DU CENTRE RENDENT HOMMAGE AUX CRÉATEURS

Les wilayas du Centre du pays ont célébré, samedi, la Journée nationale de l'Artiste à travers l'organisation de manifestations culturelles et artistiques variées, comprenant expositions, spectacles musicaux et théâtraux, ainsi que des cérémonies de distinction en l'honneur de nombreux artistes et écrivains pour leur contribution à l'enrichissement de la scène culturelle nationale.

Dans ce cadre, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, présiderait dans la soirée à Tipasa une cérémonie artistique intitulée "Message éternel", organisée au Mausolée royal de Maurétanie, à l'occasion du 20^e anniversaire.

À Blida, le wali Djamel-Eddine Hashas a supervisé une célébration organisée au théâtre "défunt Mahmoud-Zemmouri" de Boufarik, marquée par une forte participation d'artistes. Un hommage y a été rendu aux regrettés Rabah Deriassa et Mahmoud Zemmouri.

Animée par plusieurs associations artistiques et culturelles, dont "El Djenadia", "Diar El Andalous" et "Saberine El Andalous", cette manifestation a également été l'occasion de distinguer plusieurs créateurs et artistes, parmi lesquels Noureddine Ben Ghali, Mohamed Alia, l'acteur Amine Abdelli, Boualem Mamou, le comédien Amirouche Rabat, lauréat du prix du meilleur rôle masculin à la 18^e édition du théâtre professionnel (2026), la romancière Aïcha Belnour, honorée en 2025 par le président de la République, ainsi que le Mounchid Abdallah Ben Dada.

À Ain Defla, le wali Aïssa Aziz Bouras a présidé une célébration marquée par des expositions d'arts

plastiques, d'artisanat traditionnel et du livre, la projection du documentaire "Les flammes de l'art ne s'éteignent jamais", ainsi qu'un plateau artistique animé par plusieurs artistes.

Des figures culturelles et littéraires de la wilaya ont également été honorées pour leur contribution à la préservation et à la valorisation du patrimoine national. De son côté, la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou a élaboré un riche programme culturel et artistique s'étalant du 20 au 25 juin à travers ses différentes structures. Celui-ci comprend notamment un hommage au musicien algérien Medjahed Hamid, figure emblématique de la Radio algérienne, ainsi qu'une exposition intitulée "La miniature, entre modernité et mémoire de l'histoire" de l'artiste miniaturiste Djamel Gouraya, présentée à la galerie d'art du théâtre régional de plein air "Mohia" jusqu'au 30 juin courant. Par ailleurs, le Club du cinéma algérien de la Cinémathèque de Tizi-Ouzou organisera dimanche une projection spéciale du film "Al-hayat ma baâd" (La

Vie d'après) du réalisateur et scénariste algérien Anis Djaâd, suivie d'un débat autour de son parcours artistique. A Bouira, les autorités locales ont rendu hommage à plusieurs artistes de la wilaya ainsi qu'aux familles d'artistes disparus. Des expositions et ateliers consacrés au livre, à la poésie, aux arts plastiques et au dessin ont également été organisés avec la participation de nombreux artistes locaux.

Lors d'une cérémonie présidée par la wali Houria Aggoune, un hommage a été rendu aux familles des artistes disparus Arezki Farah, Arezki Larbi et

Mnouer Fettouh, ainsi qu'à plusieurs figures locales de la culture, notamment Lakhdar Zouaïd et Salem Ben Zitoun dans le domaine du théâtre, et Laâdja Boukedad pour la poésie.

À Boumerdes, la Direction de la culture a célébré la Journée nationale de l'Artiste à la bibliothèque principale de lecture publique, où plusieurs pionniers de l'art, du théâtre et de la création ont été distingués, parmi lesquels le romancier et scénariste défunt Abdelaziz Ben Mahdjoub, dit Habib Ayoub, la défunte comédienne Fatiha Saker, le chanteur de musique chaâbie Sadek Safroun et l'artiste plasticien Ali Koussa. Des cartes professionnelles d'artiste ont également été remises à plusieurs bénéficiaires.

À Bejaïa, un hommage a été rendu aux artistes de la wilaya à travers une cérémonie accompagnée d'expositions, de prestations musicales et de la distribution de cartes d'artiste. Le théâtre régional "Abdelmalek-Bouguermouh" a, par ailleurs, honoré la mémoire du regretté Tahar Khelfaoui, en donnant son nom à la galerie d'art du théâtre.

À Djelfa, plusieurs activités artistiques ont été organisées à la maison de la culture "Ibn Rochd", notamment une exposition de peintures réalisées par des artistes locaux.

Les autorités locales ont également distingué plusieurs créateurs lors d'une cérémonie marquée par des prestations de chant dans le genre naïli et des lectures poétiques, dont celles du poète Mohamed Taleb Abou, récemment classé 3^e au Prix international de poésie arabe "Katara" au Qatar.

R.A

FESTIVAL NATIONAL SCOLAIRE DES CLUBS DE RECHERCHE HISTORIQUE
COUP D'ENVOI DE LA 17^e ÉDITION

Le coup d'envoi de la 17^e édition du Festival national scolaire des clubs de recherche historique a été donné, dimanche, à Batna, avec la participation de 12 wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de ce Festival, organisé annuellement par la direction de l'éducation, a été abritée par la grande salle de conférences de l'Université Hadj- Lakhdar de Batna, sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad, et en présence de délégations des wilayas de Biskra, de Tébessa, d'El Oued, de Tipaza, d'Ain Temouchent, d'Alger, de Tissemsilt, d'Oum El Bouaghi, de Ghardaïa, de Bordj Bou Arreridj, de Timimoun et de Batna, accompagnées de plusieurs moudjahidine.

Le directeur de l'éducation, Lakhdar Ben Mezouz, a affirmé que cette manifestation nationale éducative et culturelle "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à ancrer la conscience historique chez les jeunes et à renforcer le lien des élèves avec l'histoire glorieuse de leur pays, en les encourageant à pratiquer la recherche historique selon des méthodes scientifiques et académiques modernes".

Placée sous le slogan "lisez-la pour les générations de demain", cette 17^e édition "réaffirme l'importance de transmettre la mémoire nationale aux générations montantes et de préserver le pa-

trimoine historique et culturel de la nation algérienne", a ajouté le même responsable.

Ce Festival réunit des élèves des cycles moyen et secondaire, affiliés aux clubs de recherche historique, qui présenteront des enquêtes historiques en audiovisuel, axées sur des personnalités, des événements et des étapes de l'histoire de l'Algérie.

Les œuvres en compétition, d'une durée maximale de 15 minutes, seront évaluées par un jury spécialisé qui s'appuiera sur des critères scientifiques et artistiques précis, a-t-on souligné, ajoutant que des ateliers interactifs seront ouverts, en marge du Festival, pour débattre des œuvres participantes.

Les élèves participants à cet événement, ainsi que les délégations invitées seront conviés à des visites de découvertes de sites touristiques parmi les plus célèbres des Aurès, à l'image de la ville romaine de Timgad et du mausolée royal numide d'Imedghassen.

Les lauréats des trois premières places, pour les cycles moyen et secondaire, seront récompensés lors de la cérémonie de clôture du Festival prévue le 24 juin prochain, en même temps que la remise de prix d'encouragement aux auteurs d'œuvres ayant retenu l'attention.

R.C

FESTIVALS NATIONAUX DE LA JEUNESSE
POUR L'ÉTÉ 2026OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
POUR Y PARTICIPER

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer à nombre de festivals nationaux de la jeunesse programmés durant la saison estivale 2026.

Les festivals prévus pour l'été 2026 se veulent des espaces de créativité, d'innovation et d'échange d'expériences entre les jeunes des différentes wilayas du pays, précise la même source, ajoutant que les inscriptions se font exclusivement sur la plateforme numérique "Mehrajani" via le lien: <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>. La liste des festivals programmés pour cet été comprend: "le Salon national des créations de la jeune fille et des femmes entrepreneurs" à Annaba, du 4 au 7 juillet, "le Camp national des activités scientifiques et de la robotique" à Tipasa, du 4 au 9 juillet, "la Rencontre nationale des jeunes porteurs d'idées et de projets" à Sidi Bel Abbès, du 12 au 16 juillet, et "le Festival national des jeunes talents de la chanson" à Alger, du 3 au 16 juillet, détaille la même source.

Dans ce cadre, le ministère invite les porteurs de projets et d'idées innovantes, les jeunes intéressés par les domaines de la technologie et de la robotique, les porteurs d'une initiative ou d'un projet prometteur, à rejoindre l'élite des jeunes participants à ces manifestations nationales.

À l'issue de la période d'inscription, les Directions de la jeunesse et des sports à travers les différentes wilayas du pays seront chargées d'examiner les dossiers et de sélectionner les meilleurs candidats pour représenter leurs wilayas lors de ces événements nationaux, conclut le communiqué.

R.C

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

RÉHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF 8 MAI 1945 DE SÉTIF

Les travaux de réhabilitation du complexe sportif 8 Mai 1945 de Sétif ont officiellement débuté. Cette opération, financée par le ministère des Sports, vise à moderniser plusieurs infrastructures du complexe afin d'améliorer les conditions d'accueil des sportifs et des supporters.

Par Hamida Indja

Le lancement des travaux de réhabilitation et de modernisation du complexe sportif 8 Mai 1945 de Sétif a été annoncé samedi par le directeur de la jeunesse et des sports, Fouaz Maïza.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que ce projet sera réalisé en deux phases. Une enveloppe financière de près de 600 millions de dinars, accordée par le ministère des Sports, a été consacrée à cette opération.

La première phase comprend plusieurs travaux importants. Il s'agit notamment du remplacement du gazon synthétique du stade principal ainsi que de celui du terrain annexe. Les vestiaires actuels seront également réaménagés et de nouveaux espaces seront aménagés à cet effet. Les travaux porteront aussi sur la rénovation de la piste d'athlétisme et l'installation de nouveaux sièges



dans les gradins couverts et non couverts. Selon le même responsable, cette première phase devrait être achevée avant le début de la saison sportive 2026-2027. Cette étape prévoit également la

réalisation de nouveaux guichets destinés à la vente des billets. Des portes électroniques équipées de systèmes de paiement électronique seront installées afin de faciliter l'accès des supporters au stade. Le mur de clôture du complexe fera aussi l'objet de travaux d'embellissement pour offrir un meilleur cadre aux sportifs et au public, tout en donnant une nouvelle image à ce stade considéré comme l'un des sites sportifs les plus emblématiques de la wilaya.

La deuxième phase des travaux s'étalera sur une période de huit mois. D'après la même source, elle concernera la modernisation des autres structures du complexe sans perturber le déroulement des compétitions sportives.

Cette seconde phase portera sur la rénovation de la tribune d'honneur, des espaces d'accueil, des salles de soins, des salles de récupération ainsi que des structures d'hébergement, dans le but d'améliorer davantage les services offerts au sein du complexe sportif.

RONALDINHO, LE RETOUR

LE FOOTBALLEUR DE 46 ANS SORT DE SA RETRAITE ET REJOINT UN CLUB ITALIEN

Ancienne star du football mondial et Ballon d'Or 2005, Ronaldinho va reprendre la compétition à l'âge de 46 ans. L'international brésilien va rejoindre Ravenne, un club évoluant en troisième division italienne. Cette décision a suscité de nombreuses réactions dans le monde du football, où certains y voient un retour symbolique, tandis que d'autres évoquent surtout un coup médiatique pour le club italien.

L'ancien international brésilien Ronaldinho s'apprête ainsi à effectuer un retour inattendu sur les terrains. Selon le quotidien italien La Gazzetta dello Sport, l'ex-star du FC Barcelone et de la sélection brésilienne va sortir de sa retraite à l'âge de 46 ans pour rejoindre Ravenne, club évoluant en troisième division italienne.

Considéré comme l'un des joueurs les plus talentueux de l'histoire du football, Ronaldinho a marqué son époque grâce à sa technique, sa créativité et surtout à son style de jeu spectaculaire. Révélé au Grêmio, au Brésil, il a ensuite rejoint le Paris Saint-Germain avant de connaître les plus grands succès de sa carrière avec le FC Barcelone entre 2003 et 2008. Sous les couleurs du club catalan, il a remporté plusieurs trophées majeurs, dont la Ligue des champions et le championnat d'Espagne. Il a également évolué à l'AC Milan avant de terminer sa carrière dans plusieurs clubs brésiliens.

Avec l'équipe du Brésil, Ronaldinho a remporté la Coupe du monde 2002 et disputé 97 matchs in-

ternationaux, pour 33 buts inscrits. Il a reçu le Ballon d'Or en 2005, récompensant le meilleur joueur du monde. Son dernier match officiel remonte à septembre 2015 sous le maillot du club brésilien de Fluminense.

D'après le journal italien, Ronaldinho, qui se trouve actuellement aux États-Unis à l'occasion de la Coupe du monde 2026, sera présenté officiellement comme joueur de Ravenne lors d'un événement prévu le 23 juin à Miami.

Dans des déclarations rapportées par La Gazzetta dello Sport, l'ancien joueur a affirmé être heureux de revenir sur les terrains. Il a indiqué avoir « hâte de retourner danser avec le ballon » afin d'écrire une nouvelle page de son histoire avec Ignazio Cipriani, propriétaire italo-américain du club de Ravenne, et sa famille. Ronaldinho a également rappelé que le football avait toujours représenté une source de joie pour lui et qu'il souhaitait transmettre cet esprit au sein de son nouveau club.

Cette annonce a rapidement attiré l'attention du monde du football. Malgré plusieurs années loin de la compétition officielle, Ronaldinho reste une personnalité très respectée par les supporters, les entraîneurs et les anciens joueurs. En Afrique, en Europe et en Amérique du Sud, beaucoup le considèrent encore comme l'un des joueurs les plus influents de sa génération. Son sens du spectacle, ses gestes techniques et son sourire permanent ont fait de lui une véritable

icône du football mondial. Toutefois, certains observateurs se montrent prudents concernant ce retour. Interrogé par la presse italienne, le vice-président de Ravenne, Ariosto Braida, a laissé entendre que l'ancien joueur brésilien ne disputera probablement pas l'ensemble de la saison de Serie C. Ses déclarations ont renforcé l'idée selon laquelle cette arrivée pourrait revêtir une importante dimension médiatique.

Plusieurs médias sportifs estiment que le recrutement de Ronaldinho représente une opportunité pour Ravenne de gagner en visibilité sur la scène internationale. La présence d'une légende mondiale dans un club de troisième division constitue en effet un événement rare, capable d'attirer l'attention des supporters, des sponsors ainsi que des médias.

À 46 ans, Ronaldinho n'a plus rien à prouver sur le plan sportif après avoir remporté les plus grandes compétitions et les récompenses individuelles les plus prestigieuses. Pour de nombreux observateurs, son arrivée à Ravenne ressemble davantage à une opération de communication qu'à un véritable retour à la compétition de haut niveau. D'autres considèrent toutefois que voir une légende du football retrouver les terrains demeure une belle histoire sportive et une occasion unique pour un club modeste de bénéficier de l'expérience et de la notoriété d'un joueur qui a marqué l'histoire du football mondial.

H.I

FOOT/MONDIAL-2026

L'ÉDITION LA PLUS RAPIDE À FRANCHIR LA BARRE DES 100 BUTS APRÈS CELLE DE 1954

La Coupe du monde 2026, organisée conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique, est devenue l'édition la plus rapide à franchir la barre des 100 buts après le Mondial de 1954. Ce cap a été atteint après seulement 33 rencontres, grâce au but inscrit par le Néerlandais Cody Gakpo lors de la large victoire des Pays-Bas face à la Suède (5-1).

Le Mondial suisse de 1954 demeure toutefois le plus prolifique de l'histoire à ce stade de la compétition, avec 100 buts inscrits après seulement 20 matches. Les éditions de 1982 et 2014 avaient, quant à elles, atteint ce total après 36 rencontres, contre 38 pour celles de 1978 et 1994.

La Coupe du monde 2026 affiche actuellement une moyenne de 3,09 buts par match, un rythme qui pourrait permettre à la compétition de dépasser la barre des 300 réalisations à l'issue du tournoi. Selon plusieurs observateurs, le nouveau ballon officiel "Trionda", conçu par Adidas, pourrait contribuer à cette efficacité offensive. Plusieurs gardiens de but ont en effet éprouvé des difficultés à anticiper sa trajectoire, notamment sur les frappes lointaines.

Depuis le début de la compétition, plus d'une dizaine de buts ont été inscrits depuis l'extérieur de la surface de réparation.

RS

ATHLÉTISME / WORLD ATHLETICS SILVER CONTINENTAL TOUR

L'ALGÉRIEN TRIKI ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD DU MEETING TAGE DER UBERFLIEGER

Le triple-sauteur algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a établi dimanche en Allemagne, un nouveau record du Meeting Tage Der Uberflieger, avec un bond à 17,39 mètres, réussi à son deuxième essai. L'international algérien, sociétaire du CR Belouizdad, avait démarré "du bon pied" cette compétition du circuit Silver Continental Tour, organisé les 20-21 juin dans la ville d'Essen, en faisant valider une première tentative à 17,14 mètres, avant d'enchaîner directement avec un essai à 17,39 mètres, considéré comme un nouveau record de ce meeting. Une performance qui intervient 48 heures seulement après son exploit à Doha, à l'occasion d'une étape de Ligue de Diamant, pendant laquelle il avait établi un nouveau record national, à 17,67 mètres, réalisé au troisième essai.

Une régularité qui prouve que Triki est revenu à son meilleur niveau, et qu'il faudra compter avec lui lors des prochains grands rendez-vous internationaux.

RS

20^e ÉDITION DU PRIX ALI-MAÛCHI

PRÉSENTATION DE L'ÉPOPÉE MESSAGE ÉTERNEL AU MAUSOLÉE ROYAL DE MAURÉTANIE À TIPASA

Dans le cadre de la célébration de la 20^e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maâchi », ainsi que de la Journée nationale de l'artiste, l'épopée « Message éternel » a été présentée au Mausolée royal sis à Tipasa, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, des membres du gouvernement et de plusieurs artistes.

Par Malika Azeb

Le spectacle d'une durée de 90 minutes a été produit par le ministère de la Culture et des Arts et mis en scène par l'artiste Khalil Baba Ahmed, pour le compte de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).

« Message éternel » retrace le parcours de l'artiste algérien à travers le temps, incarné par un personnage symbolique et énigmatique portant une vieille lanterne et parcourant les sentiers de la mémoire à la recherche d'une réponse à une question unique qui revient dans chacun des tableaux du spectacle : « Qui es-tu ? »

La ministre de la Culture a souligné à cette occasion que cette célébration constitue une reconnaissance à l'artiste-martyre du devoir national, Ali Maâchi, tout en indiquant que l'art est un message et un engagement moral qui exige d'offrir aux jeunes créateurs lauréats l'opportunité d'être distingués, de leur confier la responsabilité de développer et de consolider leur créativité, de perfectionner leurs talents et de leur permettre de côtoyer de grands artistes afin d'enrichir leurs expertises



et leurs expériences.

Le public présent durant cette cérémonie a été subjugué par le spectacle, à travers la narration assurée par l'artiste créatif Hakim Dekkar, la chorégraphie par Farid Haouch, la mise en scène théâtrale et les arts plastiques par Noureddine Allane.

Ont pris part au spectacle la troupe de ballet de l'ONCI et les artistes Abdelaziz Benzina, Noureddine Allane, Nesrine Ghanem, Celia Ould Mohand, Abdeslam Bedjedda, Imad Eddine Gnaoua et Sirine Khiari, qui ont assuré

les prestations vocales.

L'œuvre représente différentes régions du pays, les divers styles musicaux algériens, les chorégraphies de ballet, les arts plastiques et les empreintes des arts visuels, à partir de Tipasa, berceau des civilisations.

Mme Malika Bendouda, accompagnée du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, et du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, a honoré les artistes qui ont participé à cette œuvre, et à leur tête le metteur en

scène Khalil Baba Ahmed.

Le prix « Ali Maâchi » des jeunes créateurs a été créé en 2006. Il est organisé chaque année à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, coïncidant avec le 8 juin, jour où a été assassiné le martyr par pendaison, en compagnie de ses compagnons d'armes Mohamed Hedjan et Djillali Bensotta, en 1958, au milieu de la place Carnot, au centre-ville de Tiaret, dont il est originaire.

M.A

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL CINQ ASSOCIATIONS ALGÉRIENNES OBTIENNENT L'ACCREDITATION DE L'UNESCO

Par Ikram Haou

L'Algérie a été mise à l'honneur grâce à plusieurs associations nationales ayant obtenu une accréditation internationale auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). À la suite de cette reconnaissance, elles sont devenues des organisations officiellement habilitées dans le cadre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Selon le ministère de la Culture et des Arts, cette distinction a été accordée lors de la 11^e session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, tenue les 17 et 18 juin derniers à Paris, en France. Cette rencontre a réuni les représentants de 185 États, qui ont accrédité 59 nouvelles organisations non gouvernementales. Ces dernières seront chargées de fournir des services consultatifs au Comité intergouvernemental chargé de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a adressé ses félicitations aux associations locales suivantes : « Imekres pour le patrimoine et le folklore », de la vallée du M'zab à Ghardaïa ; « Biskra Takraa » (Biskra lit), de Biskra ; « El

Mouahidia pour la protection du patrimoine historique, culturel et touristique », de Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen ; ainsi qu'à l'association nationale « TourathDjazairna » (Patrimoine de notre Algérie) et au Groupe d'études de Béjaïa sur l'histoire des mathématiques au Moyen Âge « Gehimab », à la suite de leur accréditation officielle auprès de l'UNESCO. Elle a, en outre, souligné que l'intégration de ces associations à cette liste d'excellence mondiale, composée de 59 ONG, constitue une reconnaissance de la qualité du travail accompli. Elle a ajouté que cette distinction illustre le rôle majeur joué par la société civile algérienne, ainsi que sa capacité à préserver la mémoire collective et à la représenter avec compétence dans les différentes instances et rencontres internationales. La ministre a également rappelé l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la sauvegarde de son patrimoine scientifique et culturel, tout en réaffirmant la volonté du pays de protéger, de transmettre et de valoriser un héritage authentique qui constitue l'un des fondements essentiels de l'identité nationale. Il convient de rappeler que, lors de cette 11^e session, les participants ont examiné plusieurs questions relatives à la protection du patrimoine culturel à l'échelle mondiale, à l'avenir de la Convention ainsi qu'aux perspectives de coopération dans ce domaine.

I.H

TROISIÈME ÉDITION DU PRIX TAHAR-OUETTAR DU ROMAN APPEL À CANDIDATURES

L'Association culturelle El-Djahidia lance un appel à participation à la troisième édition du Prix Tahar-Ouettar du roman, dans le cadre de ses activités visant à encourager la lecture et contribuer à l'ancrage de traditions littéraires, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Honorant la mémoire du romancier Tahar Ouettar (1936-2010), figure majeure de la littérature algérienne, ce prix, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, vise également à promouvoir le roman algérien et soutenir le rayonnement de la culture algérienne aux niveaux arabe et international, peut-on lire dans le communiqué. Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des auteurs, ayant 18 ans et plus, qui devront ainsi, présenter des œuvres originales rédigées en Arabe, non traduites d'une autre langue, publiées ou inédites et présentées sous forme de manuscrit, précisent les organisateurs.

Les œuvres déjà publiées, doivent avoir paru au cours des deux dernières années (2025 ou 2026) et les textes proposés à la compétition ne doivent avoir participé à aucun concours national ou international auparavant.

Les candidats sont également tenus de fournir une déclaration sur l'honneur, dûment signée et légalisée, attestant de l'authenticité de leur travail et certifiant que l'œuvre proposée a été réalisée sans avoir eu recours aux outils de l'intelligence artificielle.

Les œuvres publiées ou manuscrites devront être déposées avant le 30 août prochain, en trois exemplaires au minimum, accompagnés d'une version électronique en formats DOC et PDF, afin de faciliter le travail du jury.

Les dossiers physiques, ainsi constitués, devront être adressés sous pli fermé à : l'Association El-Djahidia, 8, rue Réda Houhou, commune de Sidi M'hamed, Alger, alors que les versions électroniques des propositions devront être transmises à l'adresse : el.djahidia@gmail.com.

Un jury, composé d'universitaires spécialisés en critique littéraire et en création artistique et de personnalités reconnues des milieux culturel et médiatique a été désigné pour apprécier les textes proposés à ce concours qui verra la distinction de deux lauréats dans les catégories du « Roman publié » et du « Roman manuscrit ».

La cérémonie de remise des prix se tiendra en marge de la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger, ont conclu les organisateurs.

R.C

LA PLUS DANGEREUSE ÉPOQUE DES TEMPS MODERNES

QUAND LA BOMBE NUCLÉAIRE EST UNE POSSIBILITÉ

(2^e PARTIE ET FIN)

Le Royaume-Uni conserve une dissuasion minimale, crédible et indépendante, fondée sur ses sous-marins Trident, tout en l'assignant à la défense de l'OTAN. Londres maintient volontairement l'ambiguïté sur les circonstances précises d'emploi — refusant à tout adversaire la possibilité de calculer le seuil britannique avec certitude.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

Israël demeure le cas le plus opaque de tous. Sa doctrine officielle est le silence : ni confirmation, ni démenti. Les estimations ouvertes situent son arsenal à environ 90 ogives [6]. Son ambiguïté nucléaire est elle-même une doctrine, fondée sur le principe qu'un adversaire ne doit jamais savoir précisément où se situe le seuil de l'irréparable.

L'Ukraine, à l'inverse, ne possède aucune arme nucléaire. Elle a renoncé à l'arsenal hérité de l'URSS dans le cadre du mémorandum de Budapest de 1994, en échange de garanties de sécurité. Le drame ukrainien est devenu une leçon terrible pour de nombreux États : une garantie politique ne remplace pas une dissuasion autonome.

L'Inde maintient officiellement une doctrine de non-emploi en premier et de dissuasion minimale crédible. Mais sa posture évolue sous la pression combinée de la Chine et du Pakistan. En janvier 2026, son arsenal était estimé à environ 190 ogives, dont un petit nombre signalées comme opérationnellement déployées pour la première fois — un glissement marqué vers une disponibilité opérationnelle accrue.

Le Pakistan représente l'un des cas les plus explosifs. Contrairement à l'Inde, il ne s'engage pas au non-emploi en premier. Sa doctrine de « dissuasion à spectre complet » vise à compenser son infériorité conventionnelle face à New Delhi — y compris par la possibilité d'un emploi nucléaire précoce et tactique. C'est une logique de dissuasion par le risque d'escalade rapide. La doctrine islamabadienne illustre peut-être le mieux le concept de demi-vie, mais en sens inverse : sans mémoire partagée d'un emploi nucléaire en Asie du Sud, la dissuasion y a dû être construite doctrinalement dès le départ, plutôt qu'usée à partir d'un stock initial de peur.

Le danger contemporain ne réside donc pas seulement dans le nombre d'ogives. Il réside dans la fragmentation doctrinale. Durant la Guerre froide, deux superpuissances structuraient l'essentiel du risque. Aujourd'hui, plusieurs logiques nucléaires coexistent simultanément : déclarées, ambiguës, régionales, existentielles, tactiques, stratégiques, continentales.

C'est cette pluralité qui donne au monde le sentiment d'être plus instable qu'à aucun moment depuis la crise des missiles de Cuba.

Le chiffre de l'abîme

Selon le rapport SIPRI 2026, les neuf puissances nucléaires possédaient environ 12 187 ogives en janvier 2026. Près de 9 745 se trouvaient

FRAPPE NUCLÉAIRE SUR L'EUROPE POUR RÉTABLIR LA DISSUASION



John J. Mearsheimer

Sergey Karaganov

dans des stocks militaires potentiellement opérationnels. Environ 4 012 étaient déployées avec des missiles ou des avions, et entre 2 100 et 2 200 étaient maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

Les États-Unis et la Russie détiennent encore à eux seuls près de 90 % de l'ensemble mondial.

Ces chiffres devraient suffire à ramener toute discussion stratégique à l'humilité. Pourtant, le monde parle à nouveau du nucléaire avec une désinvolture doctrinale croissante — et préoccupante.

Les arsenaux se modernisent. Les budgets augmentent. Les traités de maîtrise des armements se délitent. Les canaux de communication entre grandes puissances se rétrécissent. Les doctrines se durcissent. Les opinions publiques, elles, dorment encore largement dans l'illusion que la menace de l'apocalypse appartient au siècle dernier.

Ce qui retient encore le fil

Rien de tout cela ne plaide pour le fatalisme. Même si l'architecture formelle de la maîtrise des armements s'érode, des mécanismes informels continuent de fonctionner — et leur persistance compte plus que leur statut formel ne le suggère.

New START, le dernier traité imposant des limites juridiquement contraignantes aux arsenaux stratégiques américain et russe, a expiré le 5 février 2026. Pourtant, Moscou a déclaré qu'elle continuerait d'observer les plafonds numériques centraux du traité sur une base informelle, et les deux parties auraient évoqué un arrangement intérimaire en attendant un cadre successeur. Les puissances du P5 ont également signalé leur volonté de poursuivre le dialogue sur la réduction des risques avant la Conférence d'examen du TNP de 2026.

Ce sont des fils ténus, non des garanties. Mais ils comptent précisément parce qu'ils représentent des tentatives de ralentir la demi-vie de la peur par le dialogue plutôt que par la

doctrine — la seule alternative durable au durcissement compensatoire décrit plus haut. Leur résistance dépendra probablement moins des traités eux-mêmes que de la reconstruction, avant la prochaine crise, de canaux de communication directs entre Washington et Moscou — du type de ceux qui avaient permis de désamorcer la crise des missiles de Cuba.

La mort de la maison commune européenne

Au fond, cette conversation acte aussi l'effondrement définitif d'un rêve : celui d'une « maison commune européenne », de Lisbonne à Vladivostok.

Gorbatchev avait imaginé une Europe reconciliée après la Guerre froide. Trente-cinq ans plus tard, le continent européen est redevenu une ligne de front.

La Russie se tourne vers l'Eurasie — Chine, Inde, Iran, Turquie, Indonésie, Asie centrale, Sibérie, nouvelles routes continentales, nouvelles profondeurs stratégiques. L'architecture de sécurité européenne, elle, devient moins un partenaire qu'un théâtre de confrontation. Karaganov conseille à la Russie d'ignorer entièrement l'Europe et de regarder vers l'Est et le Sud. Mearsheimer apporte une nuance : la Russie ne pourra jamais ignorer totalement l'Europe, car la géographie ne s'abolit pas. Même une victoire russe en Ukraine laisserait derrière elle une frontière occidentale instable, militarisée, rancunière.

C'est là le drame : une guerre peut se terminer, mais la structure du conflit peut lui survivre.

Ce que cette vidéo révèle vraiment

Cette vidéo n'est pas importante parce qu'elle annoncerait une guerre nucléaire imminente. Elle est importante parce qu'elle montre que l'impossible est redevenu pensable.

Hier, les stratèges parlaient de stabilité. Aujourd'hui, ils parlent d'escalade.

Hier, les doctrines nucléaires visaient à empêcher l'emploi. Aujourd'hui, certains raisonnent à nouveau sur l'emploi limité, la coercition nucléaire, la frappe d'avertissement, le choc psychologique, le seuil « contrôlé ».

C'est cela, le vrai basculement.

Le danger ne réside pas seulement dans Karaganov, ni seulement à Moscou. Il réside aussi dans l'oubli occidental, dans la dynamique d'escalade de l'OTAN, dans la militarisation du théâtre européen, dans l'effondrement des régimes de maîtrise des armements, et dans la transformation de l'Ukraine en zone de contact direct entre puissances nucléaires.

La plus grande erreur serait de traiter cette conversation comme une simple provocation russe ou comme un exercice académique.

Elle est autre chose : un avertissement civilisationnel

Quand des hommes sérieux commencent à discuter calmement des conditions dans lesquelles l'architecture de sécurité européenne pourrait être frappée par l'arme nucléaire, ce n'est pas seulement une doctrine qui parle. C'est une époque qui avoue sa propre folie. Ce que cette conversation mesure en définitive, ce n'est ni l'intention russe seule, ni la naïveté occidentale seule, mais la position du monde sur la courbe de la demi-vie de la peur — et le choix auquel chaque puissance nucléaire est désormais confrontée : reconstruire cette peur par le dialogue, ou la remplacer, doctrine après doctrine, par l'architecture bien plus dangereuse de la surcompensation. Et l'histoire suggère que lorsqu'une civilisation cesse de craindre l'abîme, elle finit souvent par s'en approcher — sauf si, même à ce stade, les canaux de communication qui avaient permis de maintenir la Guerre froide « froide » sont délibérément reconstruits avant que le silence ne devienne définitif.

LAALA BECHETOULA

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA CHUTE DE KANKOURA ET LE SAGE TAMBOKOU

Conte africain inspiré du proverbe : « Quand les racines d'un arbre commencent à pourrir, la mort gagne les branches. »

Il y a très longtemps, dans les vastes plaines d'Afrique, s'étendait le royaume prospère de Kankoura. Ses terres fertiles produisaient du mil en abondance, ses troupeaux couvraient les savanes et ses marchés attiraient des commerçants venus de contrées lointaines. Les habitants vivaient en harmonie, fiers de leur royaume et de leur roi.

Au centre du village principal se dressait un immense baobab. Cet arbre majestueux était considéré comme le gardien du royaume. Les anciens s'y réunissaient pour rendre la justice et les enfants jouaient sous son ombre généreuse.

Parmi les habitants vivait un sage respecté nommé Tambokou. Son âge avancé lui avait apporté une grande connaissance de la vie et des hommes. Chaque jour, il venait s'asseoir au pied du baobab pour observer le village et méditer.

Un matin, Tambokou remarqua quelque chose d'étrange. Malgré son apparence robuste, le grand arbre commençait à montrer des signes de faiblesse. En examinant son tronc et le sol qui l'entourait, le sage découvrit que ses racines étaient attaquées par la pourriture.

Inquiet, il réunit les villageois. — Regardez cet arbre, leur dit-il. Ses branches sont encore fortes et ses feuilles toujours vertes. Pourtant, le mal se cache sous la terre. Si les racines continuent de se dégrader, l'arbre finira par tomber.

Les habitants comprirent la leçon, mais peu d'entre eux saisirent toute la portée de ses paroles.

À cette époque, le roi Sékou



avait changé. Jadis juste et attentif à son peuple, il était devenu arrogant. Il n'écoutait plus les conseils des sages et préférait s'entourer de courtisans qui lui disaient seulement ce qu'il voulait entendre.

Peu à peu, la corruption s'installa dans le royaume. Certains juges vendaient leurs verdicts aux plus riches. Des collecteurs d'impôts détournaient l'argent destiné aux travaux publics. Des chefs de village profitaient de leur pouvoir pour s'enrichir au détriment des plus pauvres.

Comme les racines malades du baobab, ces mauvaises pratiques restaient cachées au début. Mais leurs conséquences ne tardèrent pas à apparaître.

Les routes devinrent impraticables. Les puits tombèrent en ruine. Les récoltes diminuèrent faute d'entretien des terres. Les conflits se multiplièrent entre voisins et la confiance disparut peu à peu.

Le peuple souffrait tandis que

le roi refusait de reconnaître ses erreurs. Il accusait la sécheresse, les commerçants étrangers et même les esprits de la brousse d'être responsables des malheurs du royaume.

Tambokou, lui, continuait d'observer en silence.

Puis arriva la saison des grandes pluies. Une nuit, un vent violent souffla sur Kankoura. Les éclairs déchirèrent le ciel et la tempête fit trembler la terre.

Au matin, une foule se rassembla au centre du village. Le grand baobab s'était effondré.

Les habitants regardaient avec tristesse le géant couché sur le sol. Alors Tambokou s'avança et déclara :

— Cet arbre n'a pas été vaincu par le vent. La tempête n'a fait que révéler une faiblesse qui existait déjà. Ses racines étaient malades depuis longtemps.

Puis il ajouta :

— Il en est de même pour un royaume. Quand l'injustice,

l'égoïsme et la corruption s'installent à sa base, sa chute devient inévitable.

Ces paroles furent rapportées au roi Sékou. Touché par la sagesse de Tambokou et inquiet pour l'avenir de son peuple, il décida enfin de changer.

Il renvoya les conseillers malhonnêtes, rétablit des lois justes et obligea les responsables corrompus à rendre des comptes. Les richesses du royaume furent utilisées pour réparer les routes, restaurer les puits et soutenir les cultivateurs.

Les années passèrent. Grâce à ces réformes, Kankoura retrouva peu à peu sa prospérité.

À l'endroit où l'ancien baobab était tombé, les habitants plantèrent un jeune arbre. Lors de la cérémonie, Tambokou prit la parole une dernière fois :

— Souvenez-vous toujours que les plus grandes forces reposent sur des fondations invisibles. Lorsque les racines sont saines, l'arbre résiste aux tempêtes. Lorsque les fondations sont solides, le royaume demeure debout.

Depuis ce jour, les enfants de Kankoura apprennent cette histoire afin de ne jamais oublier que la véritable grandeur d'une communauté ne se construit pas sur la richesse ou la puissance, mais sur la justice, l'intégrité et le respect des autres.

Morale

Les fondations d'une famille, d'un village ou d'un royaume sont ses valeurs. Lorsque celles-ci se dégradent, même la plus grande prospérité finit par s'effondrer.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 19 juin 2026

LE PANIER PERCÉ DU CHEF

Il y a bien longtemps, dans un village de la savane africaine, vivait un chef respecté pour sa richesse. Ses greniers débordaient de mil, ses troupeaux couvraient les plaines et ses cases étaient les plus belles du village.

Pourtant, plus il devenait riche, plus il devenait avare. Chaque fois qu'un vieillard demandait de l'aide, il refusait. Chaque fois qu'une veuve avait faim, il détournait le regard.

Et lorsqu'un voyageur demandait de l'eau, il répondait :

Que chacun se débrouille avec ce qu'il possède. Un matin, un vieil étranger arriva au village avec un panier tressé.

Il demanda au chef :
Puis-je passer la nuit ici ?
Que peux-tu offrir en échange ? répondit le chef.
Le vieillard sourit.

Une leçon.
Le chef éclata de rire.
Une leçon ne remplit pas un grenier.
Le vieil homme ne répondit rien.
Le lendemain, il invita le chef à le suivre jusqu'à la rivière.

Là, il plongea son panier dans l'eau.
Mais l'eau s'écoulait aussitôt à travers les trous du panier.

Le vieillard recommença encore et encore.
Le chef se moqua :

Vieil homme, tu perds ton temps ! Un panier percé ne peut pas garder l'eau.

Le vieillard releva la tête.
C'est vrai.
Puis il ajouta :

Tout comme une richesse enfermée dans un cœur égoïste ne peut garder le respect des hommes.
Le chef resta silencieux.
Le vieillard poursuivit :

Tu crois posséder beaucoup. Pourtant, chaque fois que tu refuses de partager, ta richesse s'échappe de toi comme cette eau. Les sacs de mil se vident. Les troupeaux disparaissent. Les maisons tombent. Mais la générosité, elle, reste dans la mémoire des hommes.

Ces paroles frappèrent le chef comme un éclair.
Cette nuit-là, il ne dormit presque pas.
Il pensa à tous ceux qu'il avait refusé d'aider.
Le lendemain, il ouvrit ses greniers aux veuves.
Il donna des semences aux cultivateurs pauvres.
Il offrit de l'eau et du repos aux voyageurs.

Les années passèrent.
Sa richesse diminua parfois, puis revint.
Mais son nom, lui, grandit sans cesse.
Lorsqu'il mourut, les villageois ne parlèrent pas de ses troupeaux ni de ses champs.

Ils parlaient encore de sa bonté.
Car ils avaient compris une vérité que les anciens répètent depuis des générations :



L'homme n'est pas mesuré par ce qu'il garde, mais par ce qu'il partage.

Proverbe africain :
"La main qui donne récolte plus d'amis que le champ ne récolte de grains."

Publié par Nam Abdoulaye Ouedraogo sur Facebook, dans Mythes, traditions, nature, le 21 juin 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:38	12:49	16:39	20:12	21:53

AUDIENCE AU CONSEIL DE LA NATION

M. NASRI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE PARTICIPANTS AU 17^E CONGRÈS EURO-AFRICAIN D'ALLERGOLOGIE ET D'IMMUNOLOGIE CLINIQUE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, dimanche, une délégation de médecins et d'experts participant aux travaux du 17e congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, indique un communiqué du Conseil.

M. Nasri a salué "le rôle noble des médecins et des chercheurs africains au service de la santé publique et de la promotion de la recherche scientifique, pour le progrès et l'essor du continent", soulignant "l'importance qu'accorde l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au développement du système national de santé et au renforcement de ses capacités humaines, scientifiques et technologiques, et son engagement à contribuer à doter les pays africains des moyens de développement, à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, outre son soutien aux start-up en Afrique", ajoute la même source.

De leur côté, les membres de la délégation médicale, conduite par le Pr Habib Douagui, président du 17e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, et le Pr Ouédraogo Martial, président du Conseil scientifique dudit congrès, ont exprimé "leur profonde gratitude" au président du Conseil de la nation pour "l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés", saluant "l'opportunité qui leur a



été offerte de le rencontrer et de prendre connaissance de l'expérience de l'institution parlementaire algérienne".

Ils ont, par ailleurs, salué "les efforts déployés pour le développement et la modernisation du système national de santé et les acquis qualitatifs réalisés dans ce secteur vital grâce à la vision

prospective et aux hautes orientations de Monsieur le président de la République".

A cette occasion, M. Nasri a reçu le "Bouclier de la Conférence", en reconnaissance de ses efforts en soutien aux activités scientifiques nationales et continentales. Peu avant cette rencontre et sur instruction du président du Conseil

de la nation, le vice-président du Conseil, M. Rezki Mokrane, en compagnie de M. Douagui, et en présence du président de la Commission des affaires économiques et financières, M. Djelloul Harrouchi, ainsi que de plusieurs cadres du Conseil de la nation, a accompagné la délégation dans une visite de terrain au siège et aux différentes structures du Conseil.

Cette visite a été l'occasion de prendre connaissance des missions du Conseil de la nation, de ses prérogatives constitutionnelles et de son rôle au sein du système législatif national. Elle a également permis d'échanger les points de vue sur plusieurs questions liées au secteur de la santé, notamment celles relatives au développement des soins, à la recherche scientifique et à la formation médicale spécialisée, lit-on dans le communiqué.

Les membres de la délégation ont reçu des explications exhaustives sur l'histoire de l'institution parlementaire, sa composition, son organisation et son fonctionnement, ainsi que sur ses missions en matière de consécration de la pratique démocratique et du renforcement de l'action institutionnelle en Algérie, conclut le communiqué.

RA

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. ATTAFF ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE AU ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à Amman, dans le cadre d'une visite officielle au Royaume hachémite de Jordanie, pays frère, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette visite, le mi-

nistre d'Etat s'entretiendra avec son homologue jordanien, M. Ayman Safadi, afin d'examiner l'état de la coopération bilatérale et les moyens de renforcer les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères", précise le communiqué.

"Le ministre d'Etat participera également aux travaux de la réunion ministérielle arabe consultative sur les développements de la situation dans la région, ainsi

qu'aux travaux de la reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, qu'accueillera la Jordanie le 22 juin 2026", ajoute la même source.

En marge de ces deux réunions ministérielles, M. Attaf "tiendra une série de rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues arabes", conclut le communiqué.

RA

COMMUNIQUE DE L'ONM

LA VAGUE DE CHALEUR TOUCHANT LES RÉGIONS DU NORD DU PAYS EST UN "PHÉNOMÈNE SAISONNIER ORDINAIRE"

L'Office national de la météorologie (ONM) a indiqué, dimanche, que la vague de chaleur enregistrée ces derniers jours dans les régions du nord du pays constitue un "phénomène saisonnier ordinaire", prévoyant une baisse sensible des températures à partir de jeudi prochain.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du département des services météorologiques à l'ONM, M. Zoheir Rami, a expliqué que la hausse des températures observée dans les régions du nord du pays depuis la fin de la semaine est "normale et non exceptionnelle".

Il a attribué ce phénomène à la présence d'un anticyclone en altitude, qui s'est installé depuis un certain temps au sud du pays et s'étendant jusqu'en Europe, et

à l'existence d'une dépression relative au niveau de la surface de la mer, notamment sur les régions côtières de l'ouest du pays.

Il a précisé que cette situation est connue sous le nom de "dôme de chaleur", un phénomène météorologique caractérisé par le piégeage d'une masse d'air chaud dans les couches supérieures de l'atmosphère sous l'effet d'une haute pression atmosphérique (anticyclone), entraînant ainsi une hausse des températures durant plusieurs jours.

Ce phénomène a provoqué une élévation importante des températures, atteignant parfois 45 degrés dans les régions intérieures de l'ouest et du centre du pays, tandis qu'elles ont dépassé les 40 degrés dans plu-

sieurs wilayas côtières.

Les températures devraient connaître une baisse progressive à partir de mardi prochain, avant de diminuer de manière sensible dès jeudi, pour se situer entre 28 et 38 degrés dans les différentes wilayas du nord du pays, selon la même source.

Cette baisse contribuera à la stabilisation de la situation météorologique et au retour à des températures plus modérées par rapport aux jours précédents.

Dans l'attente de cette amélioration, le BMS relatif à la vague de chaleur, concernant plusieurs wilayas du nord du pays, est maintenu jusqu'à ce lundi, a ajouté le même responsable.

RA

BATNA

SORTIE DE 2 PROMOTIONS D'OFFICIERS DE BRIGADE ET D'AGENTS DE CONTRÔLE DES DOUANES

Le Directeur général des douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche, a présidé dimanche en compagnie du wali de Batna, Riad Benahmed et en présence des autorités civiles et militaires la cérémonie de sortie commune de deux promotions d'officiers de brigade et d'agents de contrôle des douanes session 2025-2026 à l'école des douanes chahid colonel Mohamed Amouri dans la commune d'Oued Chaâba (wilaya de Batna).

Les deux promotions sont constituées de 543 diplômés, dont 111 officiers de brigades de la 18ème promotion de l'école des officiers des douanes d'Annaba et 432 agents de contrôle de la 19ème promotion de l'école des douanes chahid colonel Mohamed Amouri de Batna.

La cérémonie a débuté par l'inspection des deux promotions et l'entonnement de l'hymne national puis la prestation du serment et la remise des grades et attestations aux majors de promotion en plus de la baptismation des deux promotions du nom du défunt moudjahid Abdallah Berakni (1927-2025) et de la passation du drapeau. Elle a également donné lieu à des démonstrations diverses dont celles de démontage et montage d'armes, de positions de tir et d'arts martiaux montrant le niveau de formation les habilitant à intégrer les rangs de l'institu-

tion douanière de sorte à améliorer les performances des unités opérationnelles des douanes au service de l'économie nationale.

La directrice du Centre national de formation douanière, la contrôleur générale Sabrina Lebou, a affirmé dans son allocution à l'occasion que "les diplômés des deux écoles ont suivi une formation spécialisée théorique et pratique de qualité pendant une année en plus de la période de stage".

Il a également évoqué le "rôle de la formation dans la concrétisation des objectifs tracés par le corps des douanes à travers le Centre national de formation douanière qui constitue le fondement dans ce domaine en œuvrant à promouvoir les performances des agents, le développement de leurs compétences et d'adaptation de leurs méthodes d'intervention et connaissances en fonction des évolutions juridiques".

La cérémonie a été marquée par la baptismation de l'amphithéâtre de l'école des douanes chahid colonel Mohamed Amouri de Batna du nom de la défunte Chafia Besbès qui fut l'une des formatrices de l'école et des hommages ont été rendus à sa famille ainsi qu'à la famille du défunt moudjahid Abdallah Berakni dont le nom a été porté par les deux promotions sortantes.

RA